

---

# Claude Fauriel et l'Allemagne

**Idées pour une philologie des cultures**

Sous la direction de  
Geneviève Espagne et Udo Schöning



---

HONORÉ CHAMPION  
PARIS

---

LITTÉRATURES ÉTRANGÈRES

8

---

Série « Études germaniques »  
*dirigée par Céline Trautmann-Waller*

3

CLAUDE FAURIEL  
ET L'ALLEMAGNE

## CLAUDE FAURIEL, PRÉCURSEUR DES ÉTUDES INDO-EUROPÉENNES EN FRANCE

À cinquante-huit ans, Claude Fauriel (1772-1844) occupa la première chaire de « littérature étrangère » en France, à la Faculté des Lettres de Paris. Le duc de Broglie avait créé cette chaire à la demande de François Guizot (1787-1874) au lendemain de la Révolution de juillet. Fauriel devint ensuite, en 1832, l'un des conservateurs du cabinet des manuscrits de la Bibliothèque royale et, en 1836, il entra à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Il fut en outre membre du comité d'historiens rassemblé par Guizot et participa à ce titre à l'*Histoire littéraire de la France* qu'avaient commencée les Bénédictins. Son activité de chercheur valut à Fauriel de nombreuses distinctions<sup>1</sup>.

On considère Fauriel comme le pionnier des études romanes<sup>2</sup>. Parmi les points importants pour l'histoire de la discipline, les spécialistes insistent sur la prise de position de Fauriel contre une thèse défendue par Pierre-Louis Ginguené (1748-1816) dans son *Histoire littéraire d'Italie*, selon laquelle l'épopée romane du Moyen Âge serait d'origine arabe. Fauriel pense pour sa part que ce genre littéraire a vu le jour dans le sud de la France parce que, comme l'aurait montré l'étude des poèmes homériques en Allemagne, l'épopée doit être regardée comme l'expression d'une littérature nationale populaire. Les œuvres provençales, avec toute leur variété de thèmes, auraient été exploitées par les poètes du nord de la France. August Wilhelm Schlegel (1767-1845) se range du côté de Fauriel, tout en soulignant que ce ne sont pas les Pro-

---

<sup>1</sup> Brigitte Sgoff, *Claude Fauriel und die Anfänge der romanischen Sprachwissenschaft*, Inaugural-Dissertation, Ludwig-Maximilians-Universität, München, 1994, p. 12.

<sup>2</sup> Cf. Georg Bossong, *Sprachwissenschaft und Sprachphilosophie in der Romania. Von den Anfängen bis August Wilhelm Schlegel*, Tübingen, Narr, 1990, p. 291 ; Richard Baum, « Claude Fauriel und die romanische Philologie », dans *In Memoriam Friedrich Diez. Akten des Kolloquiums zur Wissenschaftsgeschichte der Romanistik (Actes du Colloque sur l'Histoire des Études romanes / Proceedings of the Colloquium for the History of Romance Studies)*, éds. Hans-Josef Niederehe et Harald Haarman, Trier, 2-4. octobre 1975, Amsterdam, John Benjamins, 1976, p. 277, 289 (dans la traduction proposée en annexe du présent recueil, p. 427, pp. 446-447).

vençaux mais plutôt les Normands qui auraient transmis des éléments de la matière arthurienne au nord de la France<sup>3</sup>. En même temps se fait jour l'idée que la poésie celtique aurait été répandue sur le continent par l'entremise des nouveaux arrivants en Bretagne, à une époque où ils maîtrisaient encore les deux langues. À ce premier stade, on ne se met pas davantage en quête de données philologiques, car Walter Scott (1771-1832), notamment grâce à ses *Contes des Croisés*, est en train d'attirer l'attention sur les croisades<sup>4</sup>.

Les spécialistes d'histoire de la linguistique romane rejoignent Fauriel dans l'idée que, contrairement à l'hypothèse de François Raynouard (1761-1836), les langues romanes ne sont pas nées, sous influence germanique, d'une langue romane primitive homogène. Fauriel oppose à cette vision l'action de divers substrats et superstrats du latin. Il fait apparaître les composants des formes synthétiques du latin et de leurs prolongements romans. Au-delà il s'intéresse à l'origine de la langue italienne, aux principes fondamentaux de l'histoire des langues, disons en quelque sorte aux « universaux » de l'évolution linguistique.

Ainsi les intérêts de Fauriel sont extrêmement larges : critique littéraire, théorie littéraire, littératures romanes, germaniques, slaves et celtiques, histoire de la France méridionale, philosophie, botanique, histoire naturelle, ethnologie européenne, mais également histoire des langues romanes de même qu'histoire du grec ancien, du grec moderne, du latin, du sanscrit, de l'arabe, du basque et du provençal, le provençal restant son domaine de recherche principal<sup>5</sup>. Un exemple de cette amplitude intellectuelle est fourni par le recueil de *Chants populaires de la Grèce moderne* qu'il publie en 1824-1825. Sa correspondance montre qu'il avait, dans cette perspective, noué des contacts avec des savants grecs. Cette collection, avec les commentaires philologiques que comportait le « Discours préliminaire » sur les divers chants<sup>6</sup>, fit aussi de lui un pionnier de l'étude de la poésie populaire<sup>7</sup>. Il n'est donc pas étonnant que ce soit l'édition de Fauriel qui, à l'échelle européenne, ait ren-

<sup>3</sup> Voir la série d'articles publiés en 1833-1834 dans le *Journal des débats*.

<sup>4</sup> Winfried Engler, *Die französische Romantik*, Tübingen, Narr, 2003, p. 71.

<sup>5</sup> Fauriel s'est adonné aux études linguistiques comme aux études littéraires : Baum précise que chez lui « linguistique et théorie littéraire débouchent sur la conception plus large d'une histoire culturelle et d'une histoire sociale, se fondant ainsi en un tout homogène » (R. Baum, « Claude Fauriel » [n. 2], p. 295 ; dans la traduction en annexe, p. 457).

<sup>6</sup> *Ibid.*, p. 281 (annexe, p. 435).

<sup>7</sup> B. Sgoff, *Claude Fauriel* (n. 1), p. 10.

contré le plus d'écho auprès des lecteurs français comme allemands<sup>8</sup>. Autre exemple de l'étendue des travaux de Fauriel : sa traduction de l'allemand de *Parthenais* du poète danois Jens Baggesen (1764-1826), publiée en 1810<sup>9</sup>. Il fut également l'auteur de multiples comptes rendus. À partir des années trente, les publications de Fauriel ne sont toutefois, pour l'essentiel, que les matériaux destinés à alimenter un ouvrage de plus grande envergure. Son œuvre est restée inachevée<sup>10</sup>.

Si ces divers aspects de la production de Fauriel retiennent généralement l'attention, il existe un autre centre d'intérêt qui mérite d'être considéré de plus près<sup>11</sup>. Il s'agit de l'intérêt qu'il porte à l'émergence des études indo-européennes en Allemagne. Un des premiers, Fauriel a suivi depuis l'étranger les débuts de cette discipline et a de ce fait contribué à la réception de cette nouvelle branche de la recherche en linguistique<sup>12</sup>. C'est cette partie des activités scientifiques de Fauriel qui fera l'objet des développements qui suivent. Notons que Fauriel préfère le terme d'« indo-européen » au terme d'« indo-germanique », personne n'ignorant dès ce temps-ci qu'il existe des points communs entre le sanscrit ou les anciennes langues de l'Asie et les langues de toute l'Europe, même si certaines parmi celles-ci, le finnois et le basque, échappent à cette famille<sup>13</sup>.

Fauriel a incontestablement exploité toutes les possibilités disponibles à l'époque pour acquérir de vastes connaissances dans le domaine des études indo-européennes. Il a saisi l'opportunité qu'offrait alors la ville de Paris aux personnes qui s'intéressaient aux langues. C'est là, auprès de l'Anglais Alexander Hamilton (1762-1824), qu'il a, un des tout premiers, appris le sanscrit. La capitale française fut au cours de ces décennies le centre des études orientales et des études sanscritistes. Elle possédait une bibliothèque qui rassemblait de riches collections et attira des savants comme Silvestre de Sacy (1758-1838),

<sup>8</sup> Sandrine Maufroy, « Die 'Stimme des griechischen Volkes' : Sammlungen neu-griechischer Volkslieder in Deutschland und Frankreich », dans *Graecomania. Der europäische Philhellenismus*, eds. Gilbert Heß, Elena Agazzi et Élisabeth Décultot, Berlin, de Gruyter, 2009 (= Klassizistisch-romantische Kunst(r)räume 1), pp. 329-353.

<sup>9</sup> B. Sgoff, *Claude Fauriel* (n. 1), p. 10.

<sup>10</sup> R. Baum, « Claude Fauriel » (n. 2), p. 289 (dans la traduction en annexe, p. 445).

<sup>11</sup> Nous renvoyons pour des analyses plus détaillées à B. Sgoff, *Claude Fauriel* (n. 1).

<sup>12</sup> Michel Espagne, « Claude Fauriel en quête d'une méthode, ou l'Idéologie à l'écoute de l'Allemagne », *Romantisme*, 73, 1991, p. 13.

<sup>13</sup> C. Fauriel, *Dante et les origines de la langue et de la littérature italiennes. Cours fait à la Faculté des Lettres de Paris*, 2 vol., Paris, Durand, 1854, vol. II, pp. 30-78.

Antoine-Léonard de Chézy (1773-1832), Étienne Quatremère (1782-1857) et Jean-Pierre Abel-Rémusat (1788-1832)<sup>14</sup>. Paris ne perdit cette position privilégiée qu'en 1852, lorsque, après la mort d'Eugène Burnouf (1821-1852), il ne se trouva pas de successeur pour occuper la chaire de sanscrit du Collège de France.

En même temps que Fauriel, ce sont à partir de 1803 de Chézy et Friedrich Schlegel (1772-1829), et plus tard, après les guerres napoléoniennes, August Wilhelm Schlegel et Franz Bopp (1791-1867) qui rejoignirent Paris pour se consacrer à l'étude de la langue sanscrite et des antiquités hindoues. Ces savants allemands avaient été aussi attirés par la célèbre bibliothèque, comme Jacob Grimm (1785-1863) en 1805 et en 1814. Les travaux de F. Schlegel débouchèrent sur son ouvrage *Sur la langue et la sagesse des Hindous* (1808)<sup>15</sup>, qui ouvrit la voie à l'indologie du XIX<sup>e</sup> siècle de même qu'à la typologie générale des langues. De Chézy fonda les études sur l'Inde en France. Bopp inaugura un nouveau champ de recherche, les études indo-européennes, avec sa publication *Sur le système de conjugaison du sanscrit comparé à celui du grec, du latin, du persan et de l'idiome germanique*<sup>16</sup>. A. W. Schlegel fut appelé en 1818 à la première chaire allemande d'indologie, à l'université nouvelle de Bonn. Quant à Fauriel, la connaissance du sanscrit se révéla déterminante pour sa vie de savant à lui aussi. L'étude de cette langue comme la confrontation avec la production des spécialistes d'études indo-européennes lui permirent d'appliquer ensuite la méthode avec laquelle elles l'avaient familiarisé aux langues romanes.

Après que les études indo-européennes furent devenues une science allemande, il fallut attendre la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle pour qu'un élève de Bopp, Michel Bréal (1852-1915), ramène cette discipline en France. Il est toutefois tout à fait possible de considérer Fauriel comme précurseur des études indo-européennes en France. Nous nous proposons de montrer comment il a pu le devenir, compte tenu de l'état des connaissances à l'époque. Nous avons déjà mentionné les thèmes selon lesquels le propos s'organisera, comment Fauriel vint au sanscrit,

<sup>14</sup> *De la grammaire comparée à la sémantique, textes de Michel Bréal publiés entre 1864 et 1898*, eds. Piet Desmet et Pierre Swiggers, avec introduction, commentaires et bibliographie, Leuven, Peeters, 1995 (= Orbis : Supplementa 4), p. 1 (introduction).

<sup>15</sup> F. Schlegel, *Über die Sprache und Weisheit der Indier*, Heidelberg, Mohr & Zimmer, 1808.

<sup>16</sup> F. Bopp, *Über das Conjugationssystem der Sanskritsprache in Vergleichung mit jenem der griechischen, lateinischen, persischen und germanischen Sprache*, Frankfurt a. Main, Andreä, 1816.

comment il s'appropriera les connaissances scientifiques disponibles en la matière et comment il appliqua la méthode des études indo-européennes. S'y ajouteront la question de la diffusion des connaissances relevant du champ indo-européen, celle de l'accueil qui fut réservé à ses recherches et enfin la question spécifique du rapport des élèves de Bopp à Fauriel.

### 1. Comment Fauriel vint au sanscrit

L'étude d'une langue comme le sanscrit, qui passe pour être difficile, suppose qu'il existait chez Fauriel dès la jeunesse un intérêt pour les langues. Ce goût pour les langues étrangères fut effectivement favorisé par la fréquentation des collèges des Oratoriens à Tournon puis à Lyon. Fauriel y bénéficia d'un enseignement des langues classiques, de même que de l'italien et de l'anglais<sup>17</sup>. Après diverses fonctions de secrétaire et après avoir servi dans l'armée en 1794 et 1795, il arriva à Paris, où il fit la connaissance de savants importants pour ses intérêts linguistiques. Une fois définitivement installé à Paris, en 1798, grâce à Mme de Staël et à son salon, il entra par exemple en contact avec Wilhelm von Humboldt (1767-1835).

Mais il avait fallu tout d'abord établir la possibilité de faire des études de sanscrit à Paris. C'est très certainement grâce à l'intervention de l'orientaliste et du philosophe de l'histoire Volney (1757-1820) qu'Hamilton put enseigner le sanscrit à Paris. Hamilton avait été lieutenant de marine de la Compagnie des Indes orientales, et c'est quand il était stationné aux Indes qu'il avait appris le sanscrit. Il avait adhéré à la Société asiatique du Bengale, fondée par les Anglais William Jones (1746-1794) et Charles Wilkins (1749-1820). Il s'était initié au sanscrit auprès des brahmanes alors qu'il avait été nommé au tribunal suprême du Bengal. Il avait été l'un des premiers à établir la parenté génétique du sanscrit avec le grec, le latin, le gothique et le celtique. Wilkins est l'auteur de la première traduction anglaise de la *Bhagavad-Gītā*. Après la mort de Jones en Inde, Wilkins et Hamilton restèrent les seuls Européens à avoir étudié le sanscrit. Tous deux rentrèrent en Europe. Wilkins resta en Angleterre. Hamilton ne s'y installa que plus tard, lorsqu'il obtint une chaire de sanscrit et de langues indiennes à Londres. Auparavant il collationna à Paris, à la Bibliothèque royale, les fonds de

<sup>17</sup> B. Sgoff, *Claude Fauriel* (n. 1), p. 4.

manuscrits sanscrits qui avaient été catalogués par le jésuite Jean-François Pons (1688-1752) au cours de la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>18</sup>. Ce missionnaire avait rédigé une grammaire du sanscrit (1734) en utilisant la terminologie du *Mugdhabodha* de Vopadeva, avec alphabet, paradigmes et commentaires grammaticaux en latin, mettant ainsi à disposition un outil de travail utile pour qui désirait apprendre la langue<sup>19</sup>. Il avait en outre collecté environ deux cents manuscrits de divers textes tirés des *Vedas*, des *Purāṇas* et des *Śāstras*, pour la plupart en écriture bengali. Hamilton souhaitait utiliser ce riche dépôt et aider Wilkins à mettre au point sa traduction du recueil d'histoires *Hitopadesa*<sup>20</sup>. Lorsque la guerre éclata entre la France et l'Angleterre, on traita Hamilton à Paris en *enemy alien*, et il fallut l'intervention du savant français déjà mentionné, Volney, pour qu'il obtienne l'autorisation d'enseigner le sanscrit.

Comme Fauriel, Volney s'intéressait beaucoup aux langues. En 1782, il avait entrepris un voyage de plusieurs années dans l'Empire ottoman, en Syrie, en Palestine et en Égypte, à la suite de quoi il avait publié, en 1795, *Simplification des langues orientales, ou méthode nouvelle et facile d'apprendre les langues arabe, persane et turque, avec des caractères européens*. Fauriel a certainement utilisé cet ouvrage, car – nous l'avons déjà évoqué – il a aussi appris l'arabe, sous la direction de de Sacy, et a donc dû se familiariser avec le système d'écriture arabe (les copies de textes arabes conservées parmi ses papiers en apportent la preuve)<sup>21</sup>. Mais Volney et Fauriel ont encore d'autres intérêts en commun. Après s'être appliqué au droit et à la médecine, Volney a par exemple étudié les langues classiques. Fauriel connaissait sûrement sa *Chronologie d'Hérodote*. Quant à la linguistique comparée, Volney a fondé en 1803 un prix qui est aujourd'hui encore attribué par l'Institut de France sur proposition de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

<sup>18</sup> Sean Doyle, *Synthesizing the Vedanta. The Theology of Pierre Johanns S. J.*, Frankfurt a. Main, Lang, 2006 (= Religions and Discourse 32), p. 83.

<sup>19</sup> Pierre-Sylvain Filliozat, « Sanskrit Studies in France », dans *Sanskrit Studies outside India*, Delhi, Rashtriya Sanskrit Sansthan, 1997 (<http://www.sanskrit.nic.in/SSOI.htm>), p. 31.

<sup>20</sup> Voir Rosane Rocher, *Alexander Hamilton, 1762-1824 ; a chapter in the early history of Sanskrit philology*, New Haven, American Oriental Society, 1968 ; T. K. John, « Research and Studies by Western Missionaries and Scholars in Sanskrit Language and Literature », dans *St. Thomas Christian Encyclopaedia of India*, éd. George Menachery, 3 vol., Ollur [Trichur], 1973-2010, vol. III, 2010, pp. 79-83.

<sup>21</sup> B. Sgoff, *Claude Fauriel* (n. 1), p. 16.

Fauriel ne donne aucune information sur le déroulement du cours de sanscrit de Hamilton. Seul F. Schlegel manifeste expressément sa reconnaissance dans son livre *Sur la langue et la sagesse des Hindous* :

Les connaissances que j'ai réussi à en acquérir [du sanscrit], je les dois principalement à Monsieur Alexander Hamilton (membre de la société de Calcutta et actuellement professeur de langues persane et hindoue en Angleterre), qui m'a dispensé ses leçons orales du printemps 1803 à 1804<sup>22</sup>.

Mais Fauriel aussi a mis beaucoup d'énergie à l'apprentissage du sanscrit. En témoignent les nombreux cahiers et carnets de notes comprenant des copies de textes, des tableaux de flexions et d'autres notes sur des points grammaticaux, que l'on peut trouver dans ses papiers. Fauriel maîtrisait naturellement aussi l'écriture ancienne de l'Inde. Il sera amené à superviser la fabrication de caractères devanagari pour A. W. Schlegel, nous l'apprenons plus tard dans sa correspondance, au moment où son collègue allemand est contraint de quitter la France avant la fin du travail.

## 2. Comment Fauriel s'approprie les connaissances disponibles en matière d'études indo-européennes

Donne une idée de la manière dont Fauriel s'est approprié les connaissances disponibles à l'époque en matière d'études indo-européennes son compte rendu du *Système de conjugaison* de Bopp (1818). Fauriel fait tout d'abord l'éloge de la nouveauté de la perspective proposée par le jeune savant allemand<sup>23</sup> : Bopp ne limite pas sa comparaison au grec et au latin mais inclut également le persan et le gothique. Dans la critique elle-même, Fauriel s'attarde surtout sur la partie de l'ouvrage dont la visée est générale, c'est-à-dire sur la question de l'origine commune du sanscrit, du latin et du grec. Il rapporte les remarques dont Bopp fait précéder son exposé proprement dit et qui

<sup>22</sup> F. Schlegel, « Über die Sprache und Weisheit der Indier [1808] », dans *id.*, *Kritische Ausgabe seiner Werke*, éd. Ernst Behler, Jean-Jacques Anstett et Hans Eichner, Paderborn, Schöningh, 1958-, vol. VIII : *Studien zur Philosophie und Theologie*, 1975, pp. 105-433, ici p. 107.

<sup>23</sup> C. Fauriel, compte rendu de *Über das Conjugationssystem der Sanskritsprache in Vergleichung mit jenem der griechischen, lateinischen, persischen und germanischen Sprache* de Franz Bopp, *Archives philosophiques, politiques et littéraires*, 4, 1818, pp. 290-319, ici p. 293.

portent sur la nature et la fonction du verbe : le verbe exprime un jugement, une qualité du sujet, il n'est pas attribut<sup>24</sup>, ou bien : il y a deux verbes en sanscrit pour exprimer l'existence, *asti* et *bhavati*. *Bhavati* est utilisé pour indiquer l'existence d'un objet, alors qu'*asti* exprime dans la phrase le rapport du sujet et de l'attribut<sup>25</sup>. Fauriel approuve sans réserve ces explications théoriques. Il observe d'autre part avec Bopp que dans la langue de l'Inde, comme dans d'autres langues, on peut souvent supprimer le verbe *être*<sup>26</sup>.

Bopp traite également de la place du verbe. En gallois comme en irlandais, le verbe précède des particules emphatiques, que les grammairiens ont par conséquent renoncé à compter comme parties du discours. Si Fauriel ne fait pas erreur, il s'agit de véritables « copules grammaticales » qui n'ont d'autre fonction que celle de faire ressortir le verbe<sup>27</sup>.

Fauriel énonce également des faits concernant les variations vocales : *bhū* et *bhav* varient en fonction d'un système d'euphonie, et concernant la morphologie : le présent se forme par l'ajout de terminaisons au radical du verbe selon la personne, le prétérit à l'aide d'un augment (par exemple les verbes *śru* [entendre], *ad* [manger], *bhav* [être], *rud* [pleurer]), l'optatif, le précatif et le futur à l'aide de voyelles (par exemple l'optatif *syām* [que je sois])<sup>28</sup>.

Fauriel a également le souci, dans son compte rendu, de donner une forme didactique au matériau sanscrit. Ainsi il résume les données de Bopp concernant le verbe dans la langue ancienne de l'Inde sous forme de tableaux. Il trouve cette présentation plus claire :

Mais on saisira mieux, je pense, ces notions trop générales, et leurs développemens ultérieurs, à l'aide d'un tableau qui les fixe matériellement sous les yeux<sup>29</sup>.

<sup>24</sup> *Ibid.*, p. 295.

<sup>25</sup> *Ibid.*, p. 297.

<sup>26</sup> *Ibid.*

<sup>27</sup> *Ibid.*, p. 298.

<sup>28</sup> *Ibid.*, p. 303.

<sup>29</sup> *Ibid.*, p. 298.

	Singulier	Personnes	Pluriel
présent	bhav-ā-mi	1.	bhav-ā-maḥ
	bhav-a-si	2.	bhav-a-tha
	bhav-a-ti	3.	bhav-a-nti
impératif	bhav-a-tu	3.	bhav-antu, etc.
potentiel [optatif]	ad-yām	1.	ad-yāma
	ad-yāḥ	2.	ad-yāta, etc.
1 <sup>er</sup> prétérit [imparfait]	abhav-am	1.	abhav-āma
	abhav-a <sup>30</sup>	2.	abhav-ata
	abhav-at	3.	abhav-an
2 <sup>e</sup> prétérit [parfait]	babhu-v-a	1.	babhu-v-ima
	babhu-v-itha	2.	babhu-v-a, etc. <sup>31</sup>
3 <sup>e</sup> prétérit [aoriste]	aśrau-ṣam	1.	aśrau-ṣma
	aśrau-ṣīḥ	2.	aśrau-ṣṭa
	aśrau-ṣīt	3.	aśrau-ṣuḥ
1 <sup>er</sup> futur [futur simple]	bhavitā-smi	1.	bhavitā-smaḥ
	bhavitā-si	2.	bhavitā-stha, etc.
2 <sup>e</sup> futur [futur composé]	bhav-i-ṣyāmi	1.	bhav-i-ṣyāmaḥ
	bhav-i-ṣyasi	2.	bhav-i-ṣyatha
	bhav-i-ṣyati	3.	bhav-i-ṣyanti
conditionnel	abhav-i-ṣyam	1.	abhav-i-ṣyāma
	abhav-i-ṣyaḥ	2.	abhav-i-ṣyatha, etc.

Fauriel signale aussi toujours les formes de sanscrit pour lesquelles on trouve des formes correspondantes ou des formes comparables en latin. Par exemple il suit tout à fait Bopp dans son rapprochement du

<sup>30</sup> Par erreur pour *abhavaḥ*.

<sup>31</sup> Les formes du parfait sont en *ū* : *babhūva*, *babhūvitha*, *babhūvima*, *babhūva*, etc.

premier futur dans l'ancienne langue indienne *data-asmī*<sup>32</sup> et du latin *daturus*<sup>33</sup>. Il l'approuve de même lorsqu'il affirme que le participe indien correspond très souvent au niveau de la signification à un *nomen agentis*<sup>34</sup>, que donc *dhātā, dhātāram* [celui qui donne, le donneur] correspond au latin *\*dātorem, dāturum*. Pour Fauriel aussi la ressemblance entre les terminaisons de la langue indienne et celles du latin saute aux yeux. Au présent, *-asi, -ati, -anti, -amaḥ* ou *-amas, -atha* sont proches du latin *-as, -at, -amus, -atis*<sup>35</sup>. Seule la terminaison latine *-ō* de la première personne n'a aucun équivalent. Mais *-mi* se retrouve en grec *-μι*. Il est pareillement clair pour Fauriel que les verbes de l'existence, *asti* en langue indienne, *est* en latin, *ἔστι* en grec ont la même racine. Ce serait *-as* ou *-es*, la voyelle d'attaque pouvant disparaître en combinaison avec d'autres terminaisons comme par exemple, dans la langue indienne ancienne, *syām* [que je sois]. On pourrait également reconnaître des dérivés de cette racine *-as* ou *-es* dans les formes latines *sum* [je suis], forme dialectale : *esum-e, eram* [j'étais], *erō* [je serai], même si le *-r* de *eram, erō* demande une explication<sup>36</sup>. Car la forme ancienne de *eram, \*esam* (de même que les formes anciennes de *erō* et *erit, \*esō* et *\*esit*) est sans aucun doute à rapprocher de l'indien ancien *āsam* [j'étais].

Cela posé, on n'est plus embarrassé à reconnaître dans *eram* et *ero*, aussi bien que dans *sum* ou *esum*, des dérivés communs de la racine *as* ou *es*. *Eram* n'est donc qu'une forme particulière de *esam* ou de *asam* (et ce dernier se trouve effectivement dans les anciens dialectes italiens), dont l'identité avec le préterit sanscrit *asam* ne laisse plus d'incertitude<sup>37</sup>.

La conjugaison déficiente du verbe *être* en sanscrit se retrouve de même en latin :

<sup>32</sup> Nous citons les formes des langues indo-européennes anciennes selon les standards scientifiques actuels. Nous signalons les formes reconstruites, non attestées par un astérisque.

<sup>33</sup> C. Fauriel, compte rendu de *Über das Conjugationssystem* de F. Bopp (n. 23), p. 302.

<sup>34</sup> F. Bopp, *Über das Conjugationssystem* (n. 16), p. 27.

<sup>35</sup> C. Fauriel, compte rendu de *Über das Conjugationssystem* de F. Bopp (n. 23), p. 307.

<sup>36</sup> *Ibid.*, p. 313.

<sup>37</sup> *Ibid.*

Une autre ressemblance entre le verbe indien *asti* et le latin *est*, c'est d'être tous les deux déficients dans la plupart de leurs temps, et d'emprunter de même ceux qui leur manquent de leur équivalent *bhu* et *fū*<sup>38</sup>.

Ce sont de telles proximités qui inciteront Fauriel ailleurs à attribuer au latin un lien plus étroit avec le sanscrit qu'au grec :

A tout prendre, le latin est celle des deux langues qui a le plus de rapports avec le sanscrit [...]<sup>39</sup>.

Dans son compte rendu, Fauriel retient aussi des éléments de phonétique : le latin *fuo*, le grec *φύω* remontant tous deux à une racine commune dont l'équivalent en langue indienne ancienne est *bhū*, la consonne aspirée à l'attaque des mots en indien ancien est représentée d'une part par *f*, d'autre part par *b*<sup>40</sup>. Les explications de Bopp montrent que les formes de l'imparfait latin *-bam, -bās, -bat*, etc. doivent de même être rattachées à la racine *bhū* de l'indien ancien. Ces formes sont comparables à la forme sans augment *bhavam* [j'étais].

Fauriel s'intéresse par ailleurs à la parenté entre le sanscrit et le grec. Lui apparaissent comme des correspondances convaincantes dans l'inventaire des formes verbales le premier préterit (imparfait) de la racine signifiant *donner*. Il mentionne *adadam* en langue indienne ancienne, *\*ἔδιδων* en grec [je donnais], de même que les racines des aoristes dans les deux langues, *ādām* en indien, *ἔδωκα* en grec, et des formes de parfait. De telles correspondances ne seraient pas le fruit du hasard d'après Fauriel puisqu'il s'agirait d'« une série de rapports si délicats et si intimes<sup>41</sup> ». Même là où on ne peut constater à première vue de convergence de formes entre le sanscrit et le grec, par exemple dans le cas de la diathèse du passif, le grec possédant comme le sanscrit un actif, un médium et un passif, le doute ne serait pas permis :

[...] les deux systèmes [médium et passif] partent d'un principe commun, et procèdent par des moyens analogues<sup>42</sup>.

La concordance est à nouveau nette au niveau du participe actif, *-an, -anta* en indien ancien, *-ov-, -ovta* en grec et du participe du médium,

<sup>38</sup> *Ibid.*, p. 314.

<sup>39</sup> *Id.*, *Dante* (n. 13), vol. II, p. 104.

<sup>40</sup> *Id.*, compte rendu de *Über das Conjugationssystem* de F. Bopp (n. 23), p. 308.

<sup>41</sup> *Ibid.*, p. 309.

<sup>42</sup> *Ibid.*



-*manaḥ* en indien ancien, -*μενος* en grec<sup>43</sup>. À cela s'ajoute le mode identique de formation de la racine verbale dans la langue indienne ancienne et en grec, par exemple *tan-u-maḥ* et *τάυ-ν-μεν* [nous attelons].

Toutes ces concordances sont aux yeux de Fauriel des preuves absolument plausibles de l'appartenance des trois langues, sanscrit, grec et latin, à la même famille. Il fait donc l'éloge le plus appuyé de l'ouvrage de Bopp :

On n'a jamais mis, que je sache, dans des recherches de cette nature, à la fois autant de sagacité et autant de logique, autant de pénétration avec autant de justesse, tant d'érudition dans les moyens, avec un but si philosophique. Aucun fait, aucun raisonnement ne sont isolés dans cet ouvrage<sup>44</sup>.

Fauriel a publié en 1820 le compte rendu d'un second ouvrage de Bopp : la première édition de l'épisode de Nala extrait du *Mahabharata*, accompagnée de la traduction en latin (1819). Le titre exact était : *Nolus, carmen sanscritum e Mahābhārato, edidit, latine vertit et annotationibus illustravit Franciscus Bopp*. Il s'agit d'un poème, un des premiers que découvrit l'indologie naissante au début du XIX<sup>e</sup> siècle. Fauriel souligne dès les premières lignes de son compte rendu l'importance du sanscrit :

L'étude du sanscrit est d'une importance qui n'a plus besoin d'être exagérée [...] <sup>45</sup>.

Il déplore qu'il n'existe pas suffisamment d'ouvrages élémentaires ou qu'ils soient difficiles d'accès. Manquent surtout des textes relativement faciles, dotés de notes, qui permettent d'apprendre le sanscrit sans professeur. Or Franz Bopp présente avec son *Nalus*, dont le titre est une latinisation de *Nala*, un outil susceptible de faciliter les études de sanscrit. Fauriel est aussi enthousiasmé par l'édition de ce texte qu'il l'avait été par le premier travail de Bopp *Sur le système de conjugaison*. Ce serait une édition critique, établie selon les mêmes exigences que les éditions de textes de langues classiques. À chaque vers du texte en langue originale est adjointe la traduction en latin de Bopp :

<sup>43</sup> *Ibid.*, p. 310.

<sup>44</sup> *Ibid.*, p. 317.

<sup>45</sup> *Id.*, compte rendu de *Nalus, carmen sanscritum e Mahabharato*, édité par Franz Bopp, *Revue encyclopédique*, 5, 1820, p. 537.

Bṛhad-aśva uvāca |  
 āsīd\_rājā nalo nāma vīrasena-suto baltī |  
 upapanno guṇair\_iṣṭai rūpavān\_aśva-kovidāḥ || 1 ||  
 atiṣṭhan\_manujendrāṇāṃ mūrdhni deva-patir\_yathā |  
 upary\_upari sarveṣām\_āditya iva tejasā || 2 ||

Vrihadasvus dixit:

Fuit rex, Nalus nomine, Virasēni-filius validus, |  
 praeditus virtutibus optatis, formosus, equorum-peritus. || 1 ||  
 Stabat hominum-regum in fronte, deorum-dominus veluti, |  
 super super omnibus, sol veluti splendore; || 2 ||

Lorsque des choix devaient être faits entre les divers synonymes latins, Bopp s'est déterminé de sorte à faire apparaître des liens étymologiques. En rédigeant son compte rendu, Fauriel a sûrement appris beaucoup de choses relativement à la comparaison du sanscrit et du latin. Mais il ne donne pas d'exemples. À l'époque il fallait donc étudier soi-même l'ouvrage de Bopp si l'on voulait acquérir des connaissances en sanscrit.

Fauriel ne publiera plus de comptes rendus des travaux de Bopp. Mais on peut supposer, étant donné son enthousiasme, qu'il a lu tous ceux qui sont parus de son vivant : touchant au sanscrit et jusqu'à sa mort en 1844, il s'agira du *Système complet de la langue sanscrite*<sup>46</sup> (1828), suivi de la *Grammatica critica linguae sanscritae* en latin (1829-1832) et de la *Grammaire critique du sanscrit en résumé*<sup>47</sup> (1834), précieuse pour sa présentation ordonnée. On pourra citer en outre un *Glossarium sanscritum* (1830) comportant suffisamment de matériau pour la première lecture du sanscrit ainsi qu'un glossaire comparant le lexique de plusieurs langues, une étude sur le celtique<sup>48</sup> (1839) et naturellement l'œuvre principale de Bopp, la fameuse *Grammaire comparée du sanscrit, du zend, du grec, du latin, du lithuanien, du gothique et de l'allemand*<sup>49</sup> (1833-1852).

<sup>46</sup> F. Bopp, *Ausführliches Lehrgebäude der Sanskritsprache*, Berlin, Dümmler, 1827.

<sup>47</sup> *Id.*, *Kritische Grammatik der Sanskritsprache in kürzerer Fassung*, Berlin, Nicolai, 1834.

<sup>48</sup> *Id.*, *Über die celtischen Sprachen vom Gesichtspunkte der vergleichenden Sprachforschung*, Berlin, Druckerei der Königlichen Akademie der Wissenschaften, 1839.

<sup>49</sup> *Id.*, *Vergleichende Grammatik des Sanskrit, Zend, Griechischen, Lateinischen, Litauischen, Gotischen und Deutschen*, 6 vol., Berlin, Dümmler, 1833-1852.

Mais dès avant la parution du *Système de conjugaison* de Bopp, Fauriel avait lu l'écrit de F. Schlegel *Sur la langue et la sagesse des Hindous* (1808). Au début de son premier compte rendu de Bopp, il écrit que Schlegel serait le premier Européen à avoir décelé la parenté du sanscrit et des langues européennes, notamment du grec et du latin. Sa comparaison embrasserait tous les niveaux de la grammaire, et les nombreuses ressemblances entre la langue d'Homère, celle de Virgile et celle des Brahmanes y seraient étonnantes<sup>50</sup>.

Les travaux de Fauriel se sont aussi assimilés la méthode comparative de W. von Humboldt. Dans son œuvre principale, *l'Histoire de la Gaule méridionale sous la domination des conquérants germaniques* (1836), qui ne représente qu'un fragment d'un projet d'histoire littéraire et culturelle de la France en général, il défend l'idée que les Basques de France ne peuvent pas être venus d'Espagne puisque le basque parlé sur le versant français des Pyrénées est plus archaïque que celui de l'autre versant. Il délimite des structures d'implantation sur la base de la toponymie, comme Humboldt en avait donné l'exemple dans son *Examen des travaux consacrés aux populations indigènes de l'Espagne sur la base de la langue basque*<sup>51</sup> (1821)<sup>52</sup>. Le chapitre important sur cette question dans le travail de Humboldt est le chapitre dix-huit qui tente de proposer une étymologie de toponymes basques.

À l'époque de Fauriel, d'autres recherches historico-comparatives étaient menées par Jacob Grimm, co-fondateur dans le domaine germanique de l'étude des antiquités, de la linguistique historique et de la philologie. Le premier volume de sa *Grammaire allemande* (1819)<sup>53</sup> traitait dans sa première édition de la flexion. Il est totalement révisé en vue de la seconde édition (1822) et centré sur la phonétique. Grimm avait entre-temps publié un compte rendu d'un ouvrage rédigé en danois, *Vejledning til det Islandske eller gamle Nordiske Sprog* (1811) de Rasmus Christian Rask (1787-1832). Il est clair qu'il n'avait pas compris l'approche de Rask. Rask avait, grâce à des analyses systématiques, apporté la démonstration que la langue nordique ancienne était étroitement liée aux autres langues germaniques, mais également aux

<sup>50</sup> C. Fauriel, compte rendu de *Über das Conjugationssystem* de F. Bopp (n. 23), pp. 291-292.

<sup>51</sup> W. von Humboldt, *Prüfung der Untersuchungen über die Urbewohner Spaniens vermittelt der Vaskischen Sprache*, Berlin, Dümmler, 1821.

<sup>52</sup> Voir M. Espagne, « Claude Fauriel en quête d'une méthode » (n. 12), p. 16 ; B. Sgoff, *Claude Fauriel* (n. 1), p. 15.

<sup>53</sup> J. Grimm, *Deutsche Grammatik*, vol. I, Göttingen, Dieterich, 1819.

langues slaves et baltes ainsi qu'au latin et au grec<sup>54</sup>. Quoi qu'il en soit, dans la deuxième édition du premier volume de sa grammaire, Grimm expliquait que les correspondances phonétiques mises en évidence par Rask n'étaient pas des phénomènes isolés dus au hasard mais que, dans les langues germaniques, il existait des lois concernant les occlusives et les fricatives (dans la recherche anglo-saxonne, elles sont actuellement encore connues sous le nom de *Grimm's law*<sup>55</sup>). Il affirmait également qu'il y avait eu deux phases de mutation. Cette présentation de l'évolution des langues germaniques et des lois de la mutation applicables non seulement aux consonnes mais aussi aux voyelles faisait de lui le fondateur de l'étymologie moderne. L'importance du sanscrit ne lui échappait pas comme le montre une formule souvent citée :

L'étymologie scientifique n'a pu prospérer ni chez les Grecs ni chez les Romains, sans parler de notre moyen âge [...]. On ne trouva le moyen de contrôler ces pénibles errements sur la mer mouvante des mots que lorsque le sanscrit, qui n'avait encore jamais été exploré, fit son apparition dans le cercle des études scientifiques et que le suivirent les idiomes germaniques, slaves, lithuaniens et les autres langues européennes<sup>56</sup>.

Grimm montre que les représentants des études classiques (latin, grec et hébreu) n'avaient en revanche manifesté aucun désir d'avancer dans l'analyse d'autres langues puisqu'ils les considéraient comme barbares.

La correspondance de Grimm prouve que les deux hommes se connaissaient personnellement. Fauriel a certainement lu la grammaire de Grimm. Son érudition ne permet pas de douter qu'il ait naturellement pris connaissance des travaux des savants avec lesquels il était entré en contact. Quant à savoir s'il a appliqué la méthode comparative mise au point par Grimm pour découvrir des lois de mutations phonétiques ou morphologiques, c'est une question à laquelle nous devons répondre maintenant.

<sup>54</sup> Voir notamment son étude *Undersøgelse om det gamle Nordiske eller Islandske Sprogs Oprindelse*, Kjöbenhavn, Gyldendalske, 1818.

<sup>55</sup> Rasmus Rask, *Von der Etymologie überhaupt: eine Einleitung in die Sprachvergleichung*, éd. et trad. par Uwe Petersen, Tübingen, Narr, 1992 (= *Lingua et traditio: Beiträge zur Geschichte der Sprachwissenschaft* 11), p. 29.

<sup>56</sup> J. Grimm, *Kleinere Schriften*, 8 vol., Berlin, Dümmler, 1864-1890, vol. I : *Reden und Abhandlungen* ; repr. Hildesheim, Olms, 1965, p. 306 et 308.

### 3. Comment Fauriel appliqua la méthode des études indo-européennes

#### 3.1. « Décomposition »

La référence sera ici la seconde partie de l'ouvrage publié en 1854 à titre posthume par l'élève de Fauriel Jules Mohl sous le titre *Dante et les origines de la langue et de la littérature italiennes*. Il s'agit de seize conférences des années 1833-1835 qui exploitent aussi des sources. Elles offrent une histoire universelle de l'évolution des langues depuis les commencements jusqu'à l'italien moderne. Parmi les objets traités on relève la famille des langues indo-européennes, son évolution jusqu'au latin, les langues non latines sur le sol italien, la suite de l'évolution jusqu'aux langues romanes, la tradition latine au Moyen Âge. Mais il y est également question des poésies populaires des Serbes et des Grecs, de Dante et de son rapport à la langue italienne, de l'épopée homérique<sup>57</sup>.

Lorsque Fauriel décrit dans la seconde partie de l'ouvrage les langues indo-européennes anciennes et les langues qui en sont issues, son idée est de confirmer sa thèse de la « décomposition ». Ainsi il constate que le sanscrit et les anciennes langues de l'Europe sont toutes des langues mortes. Elles n'ont survécu que dans la liturgie ou dans des littératures qui n'intéressent plus que les érudits. Mais ces langues anciennes connaissent une continuation sous une autre forme, une « seconde génération ». Ces « idiomes secondaires » apparaissent simplifiés par suite de la « décomposition grammaticale » qui se manifeste au niveau de la déclinaison et de la conjugaison. Dans la déclinaison, les cas se distinguent dans les langues anciennes par des terminaisons différentes. Dans les « idiomes secondaires » en revanche, la distinction se fait par l'intermédiaire de prépositions ou d'articles. En ce qui concerne le verbe, on a d'abord une variation de la racine et dans les « idiomes secondaires » par exemple l'apparition de verbes auxiliaires. Cette évolution caractérise toutes les langues indo-européennes, le celtique, le gaulois, le germanique, le slave, le sanscrit, le grec et le latin. On observe donc une mutation de « formes grammaticales synthétiques » en « d'autres plus analytiques », ces notions étant empruntées

<sup>57</sup> B. Sgoff, *Claude Fauriel* (n. 1), p. 14.

aux *Observations sur la langue et la littérature provençales* (1818)<sup>58</sup> d'A. W. Schlegel<sup>59</sup>. Car Fauriel ne reprend pas à son compte la terminologie de l'abbé Gabriel Girard (1677-1748) – « langues analogues », « langues transpositives », « langues amphilogiques » – non plus que celle de l'*Encyclopédie* – « langues analogues », « langues transpositives libres », « langues transpositives uniformes<sup>60</sup> ».

Est ici instructive la comparaison du système verbal du sanscrit et du grec. Fauriel fait l'hypothèse que le grec aurait anciennement disposé de la même richesse de formes que le sanscrit même si manquent les textes témoins<sup>61</sup> :

Il y avait, dans le grec et le sanscrit, mais principalement dans ce dernier, des formes verbales dérivées, destinées à marquer certaines modifications caractéristiques de l'action désignée par le verbe radical. Par exemple, un radical sanscrit exprimant une action quelconque, peut au moyen de certaines formules, exprimer l'acte de faire faire cette action par un autre, l'habitude ou le simple désir de la faire. Le grec n'a point ces formules, mais il semble les avoir eues à une époque dont nous n'avons pas de monuments, et il en offre encore ça et là des restes qu'il serait curieux, mais que nous n'avons pas le loisir de citer<sup>62</sup>.

C'est un principe que les systèmes de formes complexes sont exposés à des simplifications :

Dans une langue synthétique quelconque, la tendance à une décomposition analytique doit être d'autant plus forte et plus prononcée que les formes de cette langue sont plus complexes et plus nombreuses<sup>63</sup>.

Dans des « idiomes secondaires » comme le bengali et le grec moderne, il n'existe plus de tels « verbes dérivés », mais divers verbes ont été combinés les uns avec les autres pour obtenir des modifications de l'action verbale :

<sup>58</sup> A. W. Schlegel, *Observations sur la langue et la littérature provençales*, Paris, Librairie grecque-latine-allemande, 1818, p. 58 ; également dans *id.*, *Œuvres écrites en français*, éd. Édouard Böcking, 3 vol., Leipzig, Weidmann, 1846-1848, vol. II, pp. 149-250, ici p. 160.

<sup>59</sup> C. Fauriel, *Dante* (n. 13), vol. II, p. 8-78.

<sup>60</sup> B. Sgoff, *Claude Fauriel* (n. 1), p. 21.

<sup>61</sup> *Ibid.*, p. 38.

<sup>62</sup> C. Fauriel, *Dante* (n. 13), pp. 71-72.

<sup>63</sup> *Ibid.*, p. 37.

Quant au bengali et au grec moderne, ils ne connaissent plus ces verbes dérivés, ils les remplacent exactement [...] par différents verbes combinés à cet effet [...]<sup>64</sup>.

Dans le cas du grec moderne, Fauriel mentionne le plus-que-parfait, le futur et le conditionnel, des « temps décomposés » qui sont formés à l'aide des auxiliaires *ἔχω* [avoir] et *θέλω* [vouloir], ainsi que la conjonction *ὡς* qui permet de rendre le subjonctif<sup>65</sup>. Les verbes auxquels on fait appel gardent une signification générale comme *être*, *devenir*, *avoir*, *aller*, *vouloir*<sup>66</sup>.

Quant au nom, on note une réduction du nombre de désinences de cas du sanscrit au bengali de huit à cinq<sup>67</sup>. Il y a donc confirmation du principe de simplification des formes dans les « idiomes secondaires » :

Enfin toutes les formes verbales du grec et du sanscrit ont été, les unes supprimées, les autres émoussées, dans les idiomes qui en sont la seconde forme, et deux systèmes de conjugaison qui étaient développés et riches jusqu'à l'exubérance, ont été tronqués et simplifiés jusqu'à la pauvreté<sup>68</sup>.

Fauriel porte donc sur les langues un regard attentif à leur évolution. Ce qui l'intéresse, c'est la suite de leur développement alors que c'est une perspective plutôt statique qui domine dans la grammaire générale. On se reportera à Dieudonné Thiébauld (1733-1807) sur la place des mots en français<sup>69</sup>.

### 3.2. Comparaison avec le domaine roman

L'idée d'avoir à réévaluer une « langue française montante » face à l'ancienne langue savante qu'était le latin, est aussi étrangère à Fauriel. Ce qui lui importe bien plutôt, c'est d'identifier dans les langues indo-européennes des phénomènes qui éclairent l'évolution des langues romanes<sup>70</sup>.

<sup>64</sup> *Ibid.*, p. 72.

<sup>65</sup> *Ibid.*, p. 73.

<sup>66</sup> *Ibid.*, p. 76.

<sup>67</sup> *Ibid.*, p. 69.

<sup>68</sup> *Ibid.*, p. 72.

<sup>69</sup> Dieudonné Thiébauld, *Grammaire philosophique, ou la Métaphysique, la logique et la grammaire réunies en un seul corps de doctrine*, 2 vol., Paris, Courcier, 1802, p. 29.

<sup>70</sup> C. Fauriel, *Dante* (n. 13), vol. II, p. 30. Cf. B. Sgoff, *Claude Fauriel* (n. 1), p. 102.

### Les phonèmes

Concernant la genèse du pracrit, Fauriel attire tout d'abord l'attention sur la disparition des consonnes en position finale et à l'intervocative. La répartition des consonnes et des voyelles à l'intérieur des mots et dans les séries de mots suit ainsi de nouvelles règles, qui font la différence avec le sanscrit<sup>71</sup>.

En sanscrit, deux voyelles ne peuvent pas se suivre immédiatement dans le même mot, ni dans la transition d'un mot à un autre. Une grande partie de l'artifice euphonique de cette langue a été imaginée exprès pour éviter cette rencontre, qui n'a pourtant rien de désagréable dans le plus grand nombre de cas. Dans le pracrit, au contraire, rien n'a été convenu, rien n'a été prescrit pour éviter la rencontre et le choc des voyelles, ni dans un même mot, ni dans une série de mots<sup>72</sup>.

Fauriel aborde ensuite les rapports phonétiques dans une autre langue indienne moyenne, le pali. Il cite un passage de *l'Essai sur le pali ou langue sacrée de la presque île au-delà du Gange* (1826) d'Eugène Burnouf et Christian Lassen (1800-1876) parce qu'il compare des assimilations en pali et en italien<sup>73</sup> :

Nous pourrions citer un grand nombre de formes palies qui prouvent que les modifications que le pali fait subir au sanscrit, sont de la même espèce que celles que l'italien entre autres fait subir au latin. Ainsi, l'assimilation des consonnes qui, en italien, fait *letto* de *lectus*, *scritto* de *scriptus*, est un des principes du pali<sup>74</sup>.

Fauriel a parfaitement conscience du fait que les modifications phonologiques sont des phénomènes importants de l'évolution des langues. Il ne sait pas toujours les expliquer. Par exemple, en comparant le latin ancien et le latin classique, il observe le remplacement de *s* par *r* :

asam	āram
arbosem	arbōrem
asena	arēna <sup>75</sup>

Il ne trouve aucune explication à ce fait dans les travaux savants :

<sup>71</sup> *Ibid.*, p. 39.

<sup>72</sup> C. Fauriel, *Dante* (n. 13), vol. II, p. 39.

<sup>73</sup> *Ibid.*, pp. 41-42.

<sup>74</sup> E. Burnouf et C. Lassen, *Essai sur le Pali, ou langue sacrée de la presque île au-delà du Gange*, Paris, Dondey-Dupré, 1826, p. 141, note 1.

<sup>75</sup> C. Fauriel, *Dante* (n. 13), vol. II, pp. 183-184.

Cette substitution de la plus bruyante des demi-voyelles à la plus sifflante des consonnes est un accident des plus bizarres, unique peut-être dans l'histoire des langues. Aucun auteur n'en dit la cause, et il est impossible d'en imaginer une vraisemblable : tout ce que nous en savons, c'est qu'elle se fit, et selon toute apparence, d'une manière très brusque, vers les commencements du IV<sup>e</sup> siècle de la fondation de Rome [...] <sup>76</sup>.

L'idée ne vient pas à Fauriel que la transformation du *s* en *r* peut s'être faite en passant par la sonore *z*.

#### Les formes

En matière de morphologie, Fauriel fait de même appel aux résultats acquis dans les études indo-européennes pour mettre en lumière des phénomènes systémiques dans les langues romanes. Il décompose par exemple les formes synthétiques du latin, comme il a appris à le faire grâce à son compte rendu du premier ouvrage de Bopp. Il analyse donc grammaticalement les formes de mots <sup>77</sup>, et constate dans son *Histoire de la poésie provençale* que le latin *fructibus* correspond en français à *aux fruits* comme le prétérit latin *amāvī* à *j'ai aimé* :

Dans le premier cas, la désinence *bus* est traduite ou représentée par la préposition *à*, jointe à l'article pluriel *les*. Dans le second cas, la désinence *avi* est représentée par la première personne singulière du présent du verbe *avoir*, jointe au participe passif *aimé* <sup>78</sup>.

Fauriel reste ici dans la logique de la thèse de la « décomposition ». Dans les divers idiomes du néo-latin, ce phénomène est particulièrement facile à observer :

[...] la formule française est une décomposition, une espèce d'analyse de la formule latine, et ce fait généralisé caractérise la principale différence grammaticale du latin et des langues néo-latines. [...] le latin peut être nommé *synthétique*. [...] elles peuvent être nommées langues *analytiques* ou décomposées [...] <sup>79</sup>.

Une autre illustration de cette analyse des formes selon la méthode des études indo-européennes est fournie par les commentaires de

<sup>76</sup> *Ibid.*, p. 184. Cf. B. Sgoff, *Claude Fauriel* (n. 1), p. 49.

<sup>77</sup> R. Baum, « Claude Fauriel » (n. 2), p. 294 (dans la traduction en annexe, pp. 455-456).

<sup>78</sup> C. Fauriel, *Histoire de la poésie provençale* [1846], préface, introduction et bibliographie par Udo Schöning, Paris, Garnier, 2011, vol. I, p. 209.

<sup>79</sup> *Ibid.*

Fauriel sur la terminaison en *-d* en latin ancien. Bopp avait parlé d'ablatif synthétique <sup>80</sup>, mais Fauriel juge l'explication trop générale <sup>81</sup> parce qu'en latin on trouve également la préposition *in* devant les formes en *-ōd* ou *-īd* : *in publicod*, *in privatod*, *endo comitiod*, *in altod marid*. Il suppose plutôt un locatif, mais une fonction instrumentale est aussi possible comme sur le socle d'une colonne rostrale de C. Duilius (220 avant J.-C.) :

NAVALED PRAEDAD POPLOM [donavet]  
[il fit cadeau au peuple de butins de guerre]

Fauriel n'arrive pas davantage à analyser la terminaison latine en *-d* dans son compte rendu des *Latini sermones vetustiores reliquiae selectae* d'Émile Egger (1843). Il la considère comme « quelque chose de barbare et inintelligible <sup>82</sup> ».

Dans ses travaux publiés qui traitent de la parenté du latin et du sanscrit on ne trouve cependant au total que peu de confrontations des formes dans les deux langues. Elles sont restées dans les manuscrits <sup>83</sup>, par exemple la comparaison des trois genres des substantifs latins avec les terminaisons du sanscrit :

	sanskrit	latin
masc. :	-as	-us/-os
fém. :	-a	-a
neutr. :	-am	-um/-on <sup>84</sup>

ou encore la comparaison du système des temps et des modes :

sanskrit	latin
am-ami	am-o
am-asi	am-as
am-ati	am-at
am-amas	am-amus
am-atha	am-atis
am-anti	am-ant <sup>85</sup>

<sup>80</sup> F. Bopp, *Vergleichende Grammatik* (n. 49), vol. I, p. 211.

<sup>81</sup> C. Fauriel, *Dante* (n. 13), vol. II, p. 197.

<sup>82</sup> *Id.*, compte rendu de *Latini sermones vetustiores reliquiae selectae* d'Émile Egger, *Revue indépendante*, 1843, p. 253. Cf. B. Sgoff, *Claude Fauriel* (n. 1), p. 46.

<sup>83</sup> *Ibid.*, pp. 46-47.

<sup>84</sup> Papiers de Claude Fauriel, Bibliothèque de l'Institut de France, ms. 2337.3, fol. 556 v.

De telles mises en regard auraient pourtant sûrement été utiles aux auditeurs et aux lecteurs de l'époque.

### 3.3. Rapport relatif du grec, du latin et du sanscrit

Les rapports entretenus par les diverses langues de la famille indo-européenne étaient déjà en débat à l'époque de Fauriel. Les savants n'étaient pas d'accord entre eux, mais Fauriel prend clairement position. Pour lui, le latin n'est pas une langue issue du grec. C'est un rameau linguistique disposant d'une existence propre à côté du sanscrit et du grec. Ce point de vue diverge de ceux défendus d'une part par Barthold Georg Niebuhr dans son *Histoire romaine*<sup>86</sup>, d'autre part par Karl Otfried Müller dans son ouvrage sur les Étrusques<sup>87</sup>. La discussion que mène Fauriel est exemplaire. Nous nous proposons donc de la restituer ici en détail.

Selon Niebuhr, on trouve

dans le latin [...] deux éléments mêlés ; un élément voisin du grec et un tout à fait autre. Mais même le premier est aussi nettement différent que voisin du grec, de même que les Grecs et les Pélagés étaient comme ethnies l'un et l'autre, de sorte que les premiers pouvaient ressentir les seconds comme des étrangers et qualifier leur langue de barbare<sup>88</sup>.

Et Fauriel commente :

Avant d'expliquer et afin d'expliquer mieux l'origine du latin, Niebuhr commence par considérer d'abord quels en sont les éléments, les parties constitutives. Il y trouve deux éléments nettement distincts et de la sorte appartenant à deux sources diverses : un élément grec, et un autre qu'il se borne à qualifier d'une manière négative, comme tout à fait étranger au grec<sup>89</sup>.

Niebuhr continue :

On y observe [dans les inscriptions osques] la présence du fonds non grec de la langue latine, dans des formes qui ont perdu en latin des

<sup>85</sup> *Ibid.*, fol. 558 r.

<sup>86</sup> B. G. Niebuhr, *Römische Geschichte*, 3 vol., Berlin, Reimer, 1811-1832, vol. I, 1828<sup>3</sup>.

<sup>87</sup> K. O. Müller, *Die Etrusker*, 2 sections de 2 vol., Breslau, Max, 1828.

Cf. C. Fauriel, *Dante* (n. 13), vol. II, pp. 80-106.

<sup>88</sup> B. G. Niebuhr, *Römische Geschichte* (n. 86), vol. I, p. 63.

<sup>89</sup> C. Fauriel, *Dante* (n. 13), vol. II, p. 81.

syllabes et des terminaisons, comme cela arrive aux langues qui se mélangent et vieillissent : en outre, comme d'habitude, des formes et des flexions grammaticales qui sont rares et même des exceptions en latin. Comme nous comprenons cette langue, il n'est pas étonnant que les spectacles où elle était utilisée aient été totalement transparents pour les Romains : un peu d'habitude suffisait<sup>90</sup>.

Niebuhr attribue un rôle important aux Sicules dans la genèse du latin<sup>91</sup>. Fauriel rapporte :

Ces deux peuples de l'amalgame desquels doivent sortir les Romains, ce sont [...] les Sicules, Grecs d'origine, et déjà initiés à la civilisation, et les Aborigènes, race montagnarde de pâtres et de chasseurs, encore à demi barbare<sup>92</sup>.

Le savant allemand s'arrête ensuite sur le vocabulaire du latin :

Il ne peut être dû au hasard que les mots maison, champ, charrue, laboureur ; vin, huile, lait, bœuf, porc, mouton, pomme et d'autres qui désignent l'agriculture et une vie plus douce, concordent en latin et en grec alors que tous les objets relatifs à la guerre ou à la chasse sont désignés par des mots qui n'ont rien à voir avec le grec<sup>93</sup>.

Citons par exemple comme mots aborigènes désignant les choses de la guerre :

gladius [épée]	balteus [ceinturon]
arcus [arc]	ocrea [jambière]
sagitta [flèche]	locira [cotte de maille]
jaculum [javelot, épervier / filet de pêche]	lancea [lance]
clupes [bouclier]	pilum [javelot]

Müller a repris la théorie de Niebuhr sur la genèse du vocabulaire latin, mais en l'étayant d'arguments propres. Comme Niebuhr, il met en avant les Sicules, une branche des Pélagés, qui, à son avis, avaient quitté longtemps auparavant l'Arcadie pour s'installer en Italie. Müller mentionne des mots tirés de fragments dans leur dialecte<sup>94</sup>, qui seraient « non grecs » mais qui se retrouvent aussi dans la langue du Latium. *Muutum* en latin correspondrait chez Sophron d'après Varron à *μοῦτον*,

<sup>90</sup> B. G. Niebuhr, *Römische Geschichte* (n. 86), vol. I, p. 76.

<sup>91</sup> *Ibid.*, p. 64.

<sup>92</sup> C. Fauriel, *Dante* (n. 13), vol. II, p. 87.

<sup>93</sup> B. G. Niebuhr, *Römische Geschichte* (n. 86), vol. I, p. 93.

<sup>94</sup> K. O. Müller, *Die Etrusker* (n. 87), 1<sup>re</sup> section, pp. 12-13.

et *λέπις* signifie *lièvre*. Chez des poètes de Syracuse on trouve *πατάνα* pour *patina*, *κάρκαρον* pour *carcer*, *γέλα* pour *gelu*, *κάτινον* pour *catinum*. Müller en conclut que le sicule « constitue un élément important pour le peuple latin et pour la langue latine<sup>95</sup> ». Il a transmis au latin les mots qui lui sont propres de même que la partie de vocabulaire qui concorde avec le grec. La langue du Latium consiste donc pour une part en un dialecte grec, du moins en une langue qui entretenait des liens beaucoup plus étroits avec le grec qu'avec les autres branches de la grande famille linguistique qui s'étend depuis l'Inde et traverse l'Europe. L'autre élément est apparemment non grec, du moins plus étranger au grec et plus différent de lui que de bien d'autres rameaux de la famille linguistique en question.

Quand il compare ces diverses théories sur l'émergence du latin, Fauriel fait d'abord remarquer que Niebuhr n'intègre pas les derniers résultats de la recherche :

Niebuhr, raisonnant sur les origines du latin, n'a eu dans ses recherches aucun égard aux rapports de cette langue avec le sanscrit. Cela était néanmoins indispensable ; mais à l'époque où écrivait Niebuhr, cette nécessité n'était pas encore aussi manifeste qu'elle l'est devenue aujourd'hui, grâce aux progrès qu'a faits depuis quelques années l'étude du sanscrit<sup>96</sup>.

Ce reproche ne vaut toutefois pas pour Müller puisque lui est déjà sous l'influence des nouveaux travaux de la linguistique. Il n'en demeure pas moins que leur thèse à tous deux, à savoir que le latin est une langue mélangée, est fautive. Sur le vocabulaire de cette langue<sup>97</sup> Fauriel défend à juste titre l'idée

que les mots dont elle [la liste] se compose ne sont pas grecs, c'est-à-dire n'appartiennent pas à la portion propre et pour ainsi dire individuelle du grec, mais bien au fonds commun de toutes les langues indo-européennes, ou bien que le grec a donné de même les mots dont il s'agit à toutes les langues où ils se rencontrent, et non pas seulement au latin<sup>98</sup>.

<sup>95</sup> *Ibid.*, p. 14.

<sup>96</sup> C. Fauriel, *Dante* (n. 13), vol. II, p. 92.

<sup>97</sup> Voir *infra* 4.1. Langues (Sanscrit, persan, grec, latin, irlandais, gallois) et la liste de mots citée.

<sup>98</sup> C. Fauriel, *Dante* (n. 13), vol. II, pp. 101-102.

Les ressemblances entre le latin et le grec relèvent par conséquent d'un fonds de vocabulaire indo-européen auquel le sanscrit a part comme d'autres langues :

[...] peut-être y en a-t-il, en effet, quelques-uns qui peuvent être pris pour tels [des mots grecs empruntés par le latin<sup>99</sup>] comme *Ἰταλός* signifiant veau, jeune bœuf ; comme le nom de quelques végétaux cultivés d'abord par les Grecs, tels que l'olivier, la vigne et le figuier. — Quant aux autres, ils seront grecs aussi, si l'on veut, mais pas plus grecs que latins, que germaniques, que celtiques, que sanscrits, ils appartiennent pour la plupart au fonds commun des langues indo-européennes<sup>100</sup>.

Mais la proportion de cette participation est différente d'une langue à l'autre :

Les rapports du grec et du latin avec le sanscrit sont de deux espèces : quelques-uns portent sur les mêmes points, et sont communs aux deux idiomes ; mais il y en a d'autres, et en bien plus grand nombre, qui sont exclusivement propres à l'un ou à l'autre, et c'est, en général, par des points différents, et à des degrés inégaux, que le grec et le latin se rapprochent du sanscrit. Il suit de là que ces deux langues n'ont pas pris l'une de l'autre les choses par lesquelles elles ressemblent à la troisième<sup>101</sup>.

Fauriel reprend ailleurs cette conclusion importante :

Toutes les anciennes langues indo-européennes, y compris le sanscrit, ont un fonds de mots et de formes grammaticales qui leur est commun à toutes prises ensemble, mais qui varie de l'une à l'autre. C'est là la portion de ces diverses langues qui suppose une origine commune, ou tout au moins des points de contact variés intimes et profonds dont l'histoire ignore l'époque et le lieu. [...] chacune [chaque langue] s'est trouvée en contact avec des langues d'une autre origine et d'un autre génie ; de là s'est formée peu à peu, pour chacune, une seconde partie qui lui appartient en propre, par laquelle elle se distingue de toutes les autres, et dans chacune aussi varie la proportion de cette partie individuelle et propre à la partie originelle et commune<sup>102</sup>.

La théorie de Niebuhr et de Müller sur la genèse du latin ne peut davantage expliquer pourquoi cette langue présente plus de concordances avec le sanscrit que le grec :

<sup>99</sup> B. Sgoff, *Claude Fauriel* (n. 1), p. 45.

<sup>100</sup> C. Fauriel, *Dante* (n. 13), p. 100.

<sup>101</sup> *Ibid.*, p. 103. Cf. B. Sgoff, *Claude Fauriel* (n. 1), p. 46.

<sup>102</sup> C. Fauriel, *Dante* (n. 13), p. 98.



À tout prendre, le latin [...] a le plus de rapports avec le sanscrit [...]; c'est une particularité que doit expliquer, pour être admissible, tout système sur l'origine du latin, et le système d'un mélange d'aborigène et de sicule ne l'explique nullement<sup>103</sup>.

Un autre argument important à opposer à l'idée que le latin serait une langue mélangée composée d'une partie grecque et d'une autre partie inconnue est que le mélange des Sicules et des Aborigènes aurait dû, dans ce cas, se produire douze siècles avant notre ère. La reconstruction historique à laquelle se livrent Müller et Niebuhr et selon laquelle les Sicules auraient été établis sur les bords du Tibre à l'époque de l'invasion des Aborigènes et que les seconds n'auraient encore pratiqué aucune agriculture quand ils seraient entrés en contact avec les premiers, devient alors caduque, de même que l'hypothèse que les Aborigènes auraient été des montagnards des Apennins, chasseurs et bergers, et qu'ils se seraient ensuite transformés en agriculteurs<sup>104</sup>.

Aussi lumineuse que puisse paraître la thèse selon laquelle le vocabulaire latin contiendrait deux éléments issus de deux langues tout à fait différentes, elle ne tient pas<sup>105</sup>.

La question de l'origine du latin apparaît pourtant à Fauriel, tout comme celle de l'origine du grec et du celtique, comme un problème insoluble. La seule chose sûre est qu'il n'a pas vu le jour dans les vallées des Apennins ou sur les bords du Tibre :

Sans pouvoir dire où est né le latin, j'affirmerai volontiers qu'il n'est point né dans les vallées de l'Apennin, ni aux bords du Tibre<sup>106</sup>.

Fauriel défend plutôt l'idée que

le latin devait être ce qu'il est, une langue déjà constituée et caractérisée, renfermant déjà tous les germes de ses développements ultérieurs<sup>107</sup>,

ce en quoi il a sans aucun doute raison.

<sup>103</sup> *Ibid.*, p. 104.

<sup>104</sup> *Ibid.*, p. 95.

<sup>105</sup> *Ibid.*, p. 89.

<sup>106</sup> *Ibid.*, p. 105.

<sup>107</sup> *Ibid.*, p. 102.

#### 4. Comment Fauriel diffusa les connaissances relevant du champ indo-européen

Avant de se poser la question de savoir comment Fauriel a diffusé des connaissances relevant du champ indo-européen, il convient de rappeler qu'il existe en dehors de ses publications un grand nombre de notes manuscrites parmi les papiers conservés par la bibliothèque de l'Institut de France<sup>108</sup>. Brigitte Sgoff qui a examiné et exploité ce fonds dans une thèse consacrée à Claude Fauriel et aux « débuts de la linguistique dans les études romanes<sup>109</sup> », distingue deux types de papiers, les collections de matériau et les notes afférant à la théorie linguistique. Le second groupe comporte souvent des travaux préparatoires aux ouvrages concernés ou aux cours, tandis que le premier comprend de volumineux vocabulaires et des notes d'ordre grammatical sur diverses langues comme le mandchou, l'arménien, le sanscrit, le provençal et le basque. À cela s'ajoutent des recueils de citations tirées de Polybe, de Strabon, de Plin l'Ancien, de Ptolémée, de Martial, de Pomponius Mela. Fauriel utilise ces ressources dans des commentaires de type géographico-linguistique<sup>110</sup>. Sur la quinzaine de manuscrits environ qui sont consacrés à des recherches sur les langues, certains ont trait à des questions de sociolinguistique ou à la situation linguistique de l'Espagne (« Alphabet ibérien, Phéniciens [...] Goths [...] Celtes, Langues espagnoles », « Notes sur la langue basque »)<sup>111</sup>, la plupart s'intéressant à l'évolution des langues romanes et des langues indo-européennes<sup>112</sup>.

Cette richesse en manuscrits ne peut empêcher que ce soient bien les travaux publiés et eux seuls qui comptent si l'on veut évaluer le rayonnement de Fauriel. Les contemporains n'ont pu prendre connaissance que d'eux seuls. Il s'agit notamment de la collection de cours publiée dans une édition posthume sous le titre *Dante et les origines de la langue et de la littérature italiennes* (1854), de *l'Histoire de la poésie provençale* (1846), des douze cours de l'année académique 1831-1832 qui ont été parallèlement publiés dans la *Revue des deux mondes* sous le

<sup>108</sup> Voir *supra* 3.2. Comparaison avec le domaine roman, pour des citations tirées de ces papiers.

<sup>109</sup> *Cf.* n. 1.

<sup>110</sup> B. Sgoff, *Claude Fauriel* (n. 1), pp. 15-16.

<sup>111</sup> La version achevée du cours est perdue (*ibid.*, p. 17).

<sup>112</sup> *Ibid.*, pp. 16-17.



titre *De l'origine de l'épopée chevaleresque du moyen âge*<sup>113</sup> et de *l'Histoire de la Gaule méridionale* (1836).

Le fonds de savoir dans le domaine indo-européen est fait pour une grande partie de la connaissance des langues anciennes, de leur grammaire, de leur lexique, de leur tradition et de leur genèse. Pour la comparaison entre les langues les points communs du système grammatical sont plus importants que ceux du vocabulaire. Fauriel écrit :

Les ressemblances sont de deux sortes ; les unes sont des ressemblances de vocabulaire ou de mots ; les autres, plus importantes et plus décisives, sont des ressemblances d'organisation, portant sur les diverses parties de la grammaire<sup>114</sup>.

Fauriel était assurément en possession du savoir contemporain relatif aux études indo-européennes. Il peut dire sur cette base que

[le sanscrit et le grec] sont les deux plus anciennes et les plus célèbres [langues] de leur nombreuse famille, celles qui ont joui de la plus longue vie, et qui [ont] subi le plus de variations dans le cours de leur durée [...]<sup>115</sup>.

#### 4.1. Langues

##### *Sanscrit, pracrit, pali*

L'ouvrage où le fonds de savoir en matière d'études indo-européennes est le plus présent est *Dante*. Fauriel cite ici des formes tirées du sanscrit, le sanscrit ayant le système grammatical le plus élaboré et offrant la plus grande variété de formes :

Le sanscrit est incontestablement, de tous les idiomes affiliés avec lui, le plus développé dans son système grammatical, le plus riche en formes, le plus raffiné dans ses accessoires<sup>116</sup>.

Fauriel prend comme paradigme le mot *darpas* [fierté] pour distinguer le bengali et le sanscrit et mettre en regard les désinences de cas de ces langues et celles du latin. Il éclaire les formes latines polyvalentes en leur adjoignant l'article grec :

<sup>113</sup> R. Baum, « Claude Fauriel » (n. 2), p. 290, 309 (dans la traduction en annexe, pp. 449-450).

<sup>114</sup> C. Fauriel, *Dante* (n. 13), vol. II, p. 31.

<sup>115</sup> *Ibid.*, p. 35.

<sup>116</sup> *Ibid.*

	bengali		sanscrit	
1.	Darp.	-ã	=	as. superbia.
2.	Darp.	-akè	=	am. superbiam.
3.	Darp.	-ètè	=	èna. cum superbiâ.
4.	Darp.	-èrè	=	āya. superbia (τῆ).
5.	Darp.	-ètè	=	āt. a, ex superbiâ.
6.	Darp.	-èra	=	asya. superbiae (τῆς).
7.	Darp.	-ètè	=	è. in superbiâ.
8.	Darp.	-ã	=	è. ô superbia <sup>117</sup> .

Il s'agit d'un radical en *-a*. La délimitation de la désinence est tout à fait en conformité avec le niveau des connaissances. F. Schlegel écrit<sup>118</sup> qu'au datif indien en *-ayo* (Fauriel corrige *-āya*) correspond le romain ancien *ai*. Est juste l'observation de Schlegel selon laquelle « la déclinaison [grecque et romaine] n'est pas suffisamment complète pour que ces langues puissent tout à fait se passer de prépositions. La déclinaison indienne n'en a jamais besoin<sup>119</sup> ». Fauriel fait apparaître ce fait en utilisant les prépositions latines *cum*, *a* et *ex*.

La suite de l'évolution jusqu'au bengali est également décrite de façon correcte. La même chose vaut de la description des degrés de l'adjectif en sanscrit : le comparatif de *priya*- [gentil] est bien *priyataras*, son superlatif *priyatamas*<sup>120</sup>.

En revanche, Fauriel ne donne aucun exemple pour le pracrit. Les descriptions de référence de cette langue n'étaient pas encore parues à l'époque de ses cours (1831-1835). Il s'agit de l'ouvrage intitulé *De Prakrita dialecto* (1836) de Albert Höfer, un élève de Johann Gottfried Ludwig Kosegarten (1792-1860) qui lui aussi, comme les autres linguistes allemands que nous avons cités, avait étudié les langues orientales à Paris (à partir de 1812). Christian Lassen consacrera une autre étude au pracrit en 1837, les *Institutiones linguae pracriticae*, une grammaire qui comporte aussi l'édition de parties de la grammaire classique du pracrit par Vararuci *Prākṛtaprakāśa* ainsi que des remarques, et qui était destinée à remplacer rapidement celle de Höfer<sup>121</sup>. Lassen

<sup>117</sup> *Ibid.*, p. 66.

<sup>118</sup> F. Schlegel, *Über die Sprache* (n. 22), p. 145.

<sup>119</sup> *Ibid.*, p. 147.

<sup>120</sup> C. Fauriel, *Dante* (n. 13), vol. II, p. 70.

<sup>121</sup> Klaus Karttunen, « Christian Lassen (1800-1876), a neglected pioneer of indology », dans *Expanding and merging horizons. Contribution to South Asian and Cross-cultural Studies in commemoration of Wilhelm Halbfass*, éd. Karin Preisendanz, Viena, Austrian Academy of Science Press, 2007 (= Denkschriften der Österreichischen Akademie der Wissenschaften, philologisch-historische Klasse 351), p. 110.

avait été un élève de A. W. Schlegel à Bonn. Mais dans les années 1825-1827 il avait lui aussi séjourné à Paris. Son professeur lui avait confié le soin d'y réaliser des copies de manuscrits indiens. Il y mit également en ordre les fonds de la Bibliothèque royale, ce qui lui donna l'occasion d'entrer en contact avec de Chézy et Burnouf<sup>122</sup>, certainement aussi avec Fauriel. Étant donné l'intérêt que Fauriel portait à l'indien, on peut présumer qu'il s'est fait communiquer par Lassen des matériaux dans cette langue qui lui ont permis de l'étudier. Fauriel ne donne pas sa source. Il dit seulement que l'on connaît le pracrit à partir des œuvres dramatiques des Hindous. Il considère cette langue comme une langue parlée :

Du reste, on ne connaît le dialecte pracrit que par les ouvrages dramatiques des Hindous [...]. Le plus probable est qu'il fut véritablement parlé, et l'une des formes familières et populaires sous lesquelles le sanscrit descendait des classes privilégiées aux classes inférieures de la société brahmanique<sup>123</sup>.

Fauriel ne cite non plus aucun fait dans le cas du pali. La première étude fouillée de la langue sacrée du bouddhisme du sud a été menée par Burnouf et Lassen. Fauriel se réfère explicitement à elle :

Nous savons, grâce aux recherches de MM. Burnouf et Lassen, que cette langue est née dans l'Inde [...]<sup>124</sup>.

Comme nous l'avons déjà mentionné plus haut<sup>125</sup>, tous deux publièrent l'*Essai sur le pali* (1826), et Burnouf poursuivit ses travaux par des *Observations grammaticales* sur cette même langue (1827).

#### *Sanscrit, latin*

Les concordances que l'on observe dans les formes du sanscrit et du latin, donnent lieu au tableau comparatif suivant :

latin	sanscrit
mihi	mahyam
tibi	tubhyam
nōs	naḥ
vōs	vaḥ

<sup>122</sup> Ernst Windisch, *Geschichte der Sanskrit-Philologie und indischen Altertums-kunde* [1917-1920-1921], repr., Berlin, de Gruyter, 1992, p. 125.

<sup>123</sup> C. Fauriel, *Dante* (n. 13), vol. II, p. 40.

<sup>124</sup> *Ibid.*

<sup>125</sup> Voir *supra* 3.2. Comparaison avec le domaine roman (Les phonèmes).

qui, quis	kaḥ
idem	idam
alius	anyaḥ <sup>126</sup>

Nous renvoyons ici à la *Grammaire comparée*<sup>127</sup> et à la *Grammaire critique du sanscrit en résumé*<sup>128</sup> de Bopp.

#### *Sanscrit, persan, grec, latin, irlandais, gallois*

Dans sa réfutation de la thèse de Niebuhr sur la genèse du latin<sup>129</sup>, Fauriel établit une liste de classes de mots. Pour les « mots grecs » de cette liste, il n'indique pas les correspondances réelles ou supposées en grec. Nous les ajoutons pour aider à la compréhension. Dans une seconde liste, Fauriel complète cette compilation avec des matériaux tirés du grec et d'autres langues indo-européennes :

#### Mots grecs désignant des objets et des travaux de la vie paysanne :

Bos (βούς, [bœuf, vache])	ager (ἀγρός [terrain, champ, campagne])
irlandais <i>bó</i> ,	ombrien <i>ager</i>
ombrien <i>bum</i>	
taurus (ταῦρος [taureau])	silva (ἔλος [dépression plantée, marécageuse]) <sup>130</sup>
gaélique <i>tarw</i>	
irlandais <i>tarbh</i>	
vitulus (dial. ἔτελον [animal d'un an])	aro (ἀρόω, [je laboure])
	irlandais <i>airim</i>
aries (ἔρι-φος [petit bouc])	aratrum (ἄροτρον [charrue])
ovis (οἶς [mouton])	lac (γάλα, [lait])
irlandais <i>ōi</i>	
anglo-saxon <i>ēowu</i>	
lana (λῆνος [laine])	mel (μέλι [miel])
gaélique <i>gwlan</i>	gaélique <i>mel</i>
sus (ŷς [cochon])	sal (ἄλς [sel])
sanscrit <i>sū-kara-</i> [sanglier]	gaélique <i>halen</i>
porcus (πέρκη [percidé]) <sup>131</sup>	oleum (ἐλαί(F)α [olivier])

<sup>126</sup> C. Fauriel, *Dante* (n. 13), vol. II, p. 188.

<sup>127</sup> F. Bopp, *Vergleichende Grammatik* (n. 49), vol. I, p. 231.

<sup>128</sup> *Id.*, *Kritische Grammatik* (n. 47), p. 169.

<sup>129</sup> Voir *supra* 3.3. Rapport relatif du grec, du latin et du sanscrit.

<sup>130</sup> Cette étymologie n'est plus retenue aujourd'hui.

equus (ἵππος [cheval])	malum (dorique μάλλον [pomme]) <sup>132</sup>
gaélique <i>ebol</i> [poulain] irlandais <i>ech</i> sanskrit <i>ásva-</i> persan <i>asa-</i>	
canis (κύων [chien]) irlandais <i>cū</i>	ficus (σῦκον [figue]) <sup>133</sup>
pullus (πῶλος [poulain]) <sup>134,135</sup>	

Cette liste est impressionnante. Elle prouve que Fauriel faisait effectivement de la linguistique comparée. Il explique lui-même comment l'on doit procéder : il suffit de feuilleter un dictionnaire de sanscrit pour y découvrir une foule de mots qui correspondent à ceux des anciennes langues européennes<sup>136</sup>. Il s'agit de mots nécessaires à l'homme pour exprimer ses premières découvertes, ses pensées sur le monde et sur lui-même. Il s'agit de mots désignant des objets importants, manifestations de la nature, activités centrales qui touchent à la dimension éthique et physique de son existence. Mais il existe aussi des concordances au niveau des pronoms, des nombres, des verbes « qui expriment l'existence abstraite<sup>137</sup> ».

Alors que l'œuvre de Fauriel cite largement des mots et des formes de mots issus des langues romanes, on observe que le nombre des références aux anciennes langues indo-européennes est mince. Fauriel a à l'évidence présumé leur connaissance chez ses auditeurs et chez ses lecteurs.

### Latin

À l'inverse, les commentaires linguistiques de Fauriel concernant le latin sont continuellement illustrés d'exemples. On lit ainsi à propos de la disparition du *-s* final dans les sources en latin ancien :

Dans les fragments qui nous restent de Naevius et d'Ennius, le signe du nominatif singulier dans les noms masculins est plus souvent omis que

<sup>131</sup> πόρκος [cochon] n'apparaît comme emprunt au latin que chez Plutarque.

<sup>132</sup> On considère maintenant le mot latin comme emprunt au grec.

<sup>133</sup> On suppose aujourd'hui qu'il y a eu emprunt indépendant à une langue méditerranéenne ou anatolienne.

<sup>134</sup> Aujourd'hui, on distingue πῶλος du latin *pullus* [petit d'animal].

<sup>135</sup> C. Fauriel, *Dante* (n. 13), vol. II, p. 89, 100.

<sup>136</sup> *Ibid.*, p. 31.

<sup>137</sup> *Ibid.*, pp. 31-32.

conservé. On y trouve plus souvent *Romulu, lupu, albu*, que *Romulus, lupus, albus* : on y voit *gravi* pour *gravis*, *coelu* pour *coelum* ; l'*s* y est parfois aussi omis, là même où il forme le caractère du génitif, plus important que celui du nominatif : on y lit, par exemple, *fratri, patri*, pour *fratris, patris*<sup>138</sup>.

Il constate que le latin ancien présente davantage de formes analytiques dans les flexions que le latin classique :

Senatus consultum de 186 av. J.-C.  
Nequeis Bacanal habuisse velet [...]  
[...] Senatus sententiam uti scientes esetis<sup>139</sup>.

La langue du peuple qu'il désigne d'abord, à la suite d'auteurs antiques (Varron et Suétone), comme « *sermo vulgaris* » ou « *rusticus* » ou encore comme « *sermo militaris* » ou « *castrensis*<sup>140</sup> », puis, très largement, comme « latin populaire » est à ses yeux un prolongement direct des tendances qui se font jour dans le latin ancien. Abandonné aux courants naturels, ce « latin populaire » aurait continué de se développer sans les contraintes de la langue écrite :

[...] le latin populaire n'est qu'une des formes que le latin primitif a dû prendre nécessairement dans le cours naturel de ses développements et de sa durée<sup>141</sup>.

Il en cherche par conséquent les premiers témoignages tôt, à l'âge d'or de la latinité. Suétone par exemple attesterait des différences au niveau du lexique dès l'époque d'Auguste où l'on trouve *baceolus* pour *stultus*, *betissare* pour *languere*<sup>142</sup>.

Et Cicéron relève des formes particulières :

[...] à chaque instant *cognitum, statutum, exploratum habeo* pour *cognovi, statui, exploravi*, et une foule d'autres exemples équivalents à ceux-là<sup>143</sup>.

<sup>138</sup> *Ibid.*, p. 207.

<sup>139</sup> *Id.*, compte rendu de *Latini sermonis* d'É. Egger (n. 82), p. 49.

<sup>140</sup> *Id.*, *Dante* (n. 13), vol. II, p. 433.

<sup>141</sup> *Ibid.*, p. 442.

<sup>142</sup> *Ibid.*, p. 433.

<sup>143</sup> *Ibid.*, p. 446.

Chez d'autres auteurs non mentionnés, Fauriel est également tombé sur des exemples où la déclinaison synthétique a été effacée à l'aide de prépositions :

[...] par exemple, *genera de ulmo* au lieu de *genera ulmi* ; *caput de Aquila* pour *caput Aquilae*<sup>144</sup>.

Alors que dans ses travaux précédents Fauriel avait posé une tendance exclusive à la « décomposition » en latin, il voit maintenant à l'œuvre dans le latin ancien une concurrence de différents systèmes :

Les débris du vieux latin ne présentent aucun système de déclinaison convenu et arrêté, mais plutôt des lambeaux de divers systèmes qui ont l'air d'appartenir primitivement à plusieurs idiomes mêlés accidentellement et qui luttent pour la prééminence. [...] les signes des cas sont omis ou marqués, au hasard, ce qui semble constater à la fois qu'ils sont connus, mais qu'il y a au moins une portion de public qui ne tient pas à leur usage et s'en passe volontiers<sup>145</sup>.

Il a aussi existé en latin primitif un fonds complet de pronoms alors que celui du latin classique est lacunaire :

[...] le pluriel du relatif neutre *id* ne se trouve dans aucun auteur classique [...]. Le relatif masculin qui n'a plus de pluriel, si ce n'est dans le vieux latin où l'on trouve *ques* [...] *som* et *sos*. Ce dernier est un accusatif pluriel équivalent à *istos* ou *illos*, et *som* est l'accusatif singulier. Ils supposent l'un et l'autre un nominatif *so*, dont tout vestige a disparu, même des débris du latin. *Is*, forme primitive de *iste*, celui-ci, n'a plus dans le latin littéraire d'autre accusatif que *eum*, lequel se trouve maintes fois dans les débris de la vieille langue. *Sei quis im occisit, sei im aliquis capsit*<sup>146</sup>.

D'après B. Sgoff, « toutes ces modifications prouvent qu'à cette époque la langue latine était dans une large mesure abandonnée à elle-même, dénuée de règles grammaticales, de sorte que les tendances naturelles à la simplification ont pu se manifester<sup>147</sup> ».

[...] il est assez curieux de voir quelles [formes synthétiques] furent les premières à s'effacer. Ce furent [...] celles dont les signes étaient les

<sup>144</sup> *Ibid.*, p. 445.

<sup>145</sup> *Id.*, compte rendu de *Latini sermonis* d'É. Egger (n. 82), pp. 252-253. Cf. B. Sgoff, *Claude Fauriel* (n. 1), p. 49.

<sup>146</sup> C. Fauriel, compte rendu de *Latini sermonis* d'É. Egger (n. 82), p. 254.

<sup>147</sup> B. Sgoff, *Claude Fauriel* (n. 1), p. 50.

plus fugitifs, dont le son pouvait échapper le plus aisément à l'oreille, et dont la suppression devait d'ailleurs rendre la parole plus expéditive et plus facile<sup>148</sup>.

Cette observation est en accord avec le point de vue de Fauriel sur l'évolution des langues, qui veut que celle-ci ne soit pas déterminée par une grammaire figée<sup>149</sup>. Mais de telles modifications des langues ont pour effet d'obscurcir de plus en plus la parenté entre le latin et le sanscrit<sup>150</sup>.

Globalement cependant Fauriel en reste souvent, même dans les parties de ses travaux qui concernent le latin, à une pure description d'états de la langue et de lignes d'évolution linguistiques, sans faire référence à du matériel linguistique concret. Même dans le domaine du latin il pré-suppose donc un savoir linguistique considérable chez ses auditeurs, par exemple dans les passages où il parle de la régulation grammaticale. Elle consiste – nous citons B. Sgoff<sup>151</sup> – « d'une part dans la fixation de règles linguistiques, de l'autre dans la restauration d'un grand nombre de formes synthétiques », le degré de synthèse originel, tel qu'il existait en vieux latin, n'ayant toutefois pu être à nouveau atteint :

Cette espèce de restauration ou, pour mieux dire, d'instauration du latin se fit dans certaines limites et jusqu'à un certain degré ; elle n'alla point jusqu'à rétablir dans cet idiome tout ce qu'il avait perdu de ses formes synthétiques. Elle laissa subsister, dans la déclinaison et dans la conjugaison, le principe de décomposition qui s'y était introduit à une époque inconnue, mais à coup sûr depuis des siècles<sup>152</sup>.

Les explications que donne Fauriel sur les groupes de locuteurs du latin paraissent aussi abstraites : il distingue l'usage de la langue dans la classe cultivée de celui des classes inférieures. Les couches cultivées se seraient servi de la variante grammaticale du latin, les couches inférieures d'un latin moins préoccupé des règles de la grammaire. Ce latin ne se distinguerait guère du vieux latin :

Il y eut dès lors à Rome deux dialectes du latin parfaitement distincts l'un de l'autre : le dialecte grammatical et fixe des écrivains, devenu celui des classes élevées, et le dialecte populaire, qui ne pouvait pas

<sup>148</sup> C. Fauriel, *Dante* (n. 13), vol. II, p. 198.

<sup>149</sup> B. Sgoff, *Claude Fauriel* (n. 1), p. 49.

<sup>150</sup> *Ibid.*, p. 50.

<sup>151</sup> *Ibid.*, p. 51.

<sup>152</sup> C. Fauriel, *Dante* (n. 13), vol. II, pp. 209-210.

différer beaucoup du latin ancien, du latin pris antérieurement aux réformes qui en avaient fait un idiome littéraire<sup>153</sup>.

### *Langues romanes*

Fauriel donne une description globale de l'essence des langues romanes. Comme tous ces idiomes connaissent à son avis une évolution concordante, une évolution commandée par une « loi métaphysique », il les traite comme une unité :

Les modifications, les changements, les innovations dont est résultée cette nouvelle forme, n'ont pas été l'œuvre du caprice, ni du hasard, elles ont été systématiques, régulières, et se sont faites selon des lois plus ou moins générales que suit l'esprit humain, dans la marche & la création des langues<sup>154</sup>.

L'installation de l'article comme le remplacement de la marque synthétique du cas par des prépositions sont pour lui le signe caractéristique des langues analytiques. Il n'existe de restes de déclinaison qu'en roumain, en vieux provençal et en vieux français. Et si l'utilisation de prépositions domine dans les langues romanes, cela prouve d'après Fauriel que les langues germaniques n'ont pas participé de façon décisive à leur genèse. Car les langues germaniques disposent, contrairement aux langues romanes, d'un inventaire, même incomplet, de formes synthétiques<sup>155</sup>. Il donne ailleurs l'exemple du gothique et du nouveau haut-allemand. Il entre ici en totale contradiction avec la thèse de Raynouard, exposée au début, selon laquelle les langues romanes seraient nées sous l'effet des tribus germaniques au cours des Grandes invasions.

Fauriel voit un autre contre-argument dans le vocabulaire. La part des éléments germaniques serait réduite : sur les trois mille mots non latins du provençal dix-huit seulement remonteraient au gothique. Il y aurait également peu d'éléments germaniques dans le vocabulaire des autres langues romanes.

Il y dut entrer, il y entra des mots de la langue des conquérants, mais en petite quantité, sans comparaison beaucoup moins qu'il n'y avait alors, et même aujourd'hui, de termes des anciennes langues nationales<sup>156</sup>.

<sup>153</sup> *Ibid.*, pp. 210-211.

<sup>154</sup> Voir Papiers (n. 84), ms. 2368, fol. 363 r. Cf. B. Sgoff, *Claude Fauriel* (n. 1), p. 61.

<sup>155</sup> *Ibid.*, p. 62.

<sup>156</sup> C. Fauriel, *Dante* (n. 13), vol. II, p. 269.

La plus grande partie du vocabulaire des langues romanes est issue, avec des transformations d'importance variable, du vocabulaire latin<sup>157</sup>. Fauriel évoque également des mots qui ne seraient pas d'origine latine, sans toutefois les citer<sup>158</sup>. En roumain, de tels cas sont à son avis dérivés de la langue perdue des Daces ou Thraces<sup>159</sup>, en rhéto-roman d'un idiome également disparu, non identifiable, en provençal du celte<sup>160</sup>. Manquant de données positives, il prend ses distances par rapport à une hypothèse qui voudrait considérer ces mots comme des débris de l'étrusque :

Ce sont ceux-là que l'on a pris sérieusement pour de l'étrusque, par la raison qu'ils se trouvaient dans l'idiome d'un pays, que des traditions populaires fondées sur le témoignage de Tite-Live, font habiter par des Étrusques, six cents ans avant notre ère. S'il y a vraiment, dans l'idiome dont il s'agit, quelque chose qui vienne de l'étrusque, et puisse se nommer de ce nom, je l'ignore [...]<sup>161</sup>.

Mais c'est à nouveau à l'auditeur ou au lecteur de glaner lui-même ici et là un matériau lexical concret et un inventaire de formes qui soient probants.

## 4.2. Sources

Fauriel était scrupuleux à l'extrême. Il était d'avis que seule une étude ample des sources permet la recherche historique<sup>162</sup>. C'est pourquoi il a fait largement appel aux sources dans ses investigations sur l'histoire et la littérature du sud de la France. Ce trait n'a pas échappé à d'autres savants. Jacob Grimm écrit par exemple à Friedrich Diez :

Il s'intéressait à l'époque (1814) beaucoup au provençal, il avait en sa possession de nombreuses copies soignées, également faites à partir des codex du Vatican, et avait l'intention de faire connaître quelques poèmes narratifs d'une certaine longueur que je n'ai même pas trouvés mentionnés chez Raynouard<sup>163</sup>.

<sup>157</sup> *Ibid.*, p. 252.

<sup>158</sup> B. Sgoff, *Claude Fauriel* (n. 1), p. 59.

<sup>159</sup> C. Fauriel, *Dante* (n. 13), vol. II, p. 255.

<sup>160</sup> B. Sgoff, *Claude Fauriel* (n. 1), p. 60.

<sup>161</sup> C. Fauriel, *Dante* (n. 13), vol. II, p. 260. Cf. B. Sgoff, *Claude Fauriel* (n. 1), p. 60, note 57.

<sup>162</sup> R. Baum, « Claude Fauriel » (n. 2), p. 287 (dans la traduction en annexe, pp. 443-444).

<sup>163</sup> Cité par R. Baum *ibid.*, p. 285 (annexe, p. 441).

Et pour illustrer les différences entre la langue populaire et le latin classique plus largement que ce qui avait été fait précédemment, il s'efforce d'introduire des textes en langue populaire qui aient une certaine ampleur. Il s'agit d'inscriptions que l'on trouve sur les tombes des catacombes romaines :

[...] si, comme tout autorise à le penser, les chrétiens pour lesquels ont été faits les monuments des catacombes appartenaient aux classes pauvres, laborieuses et souffrantes, ou, ce qui revient à peu près au même, aux classes ignorantes et incultes de la société romaine, il est évident que la plupart des inscriptions doivent appartenir à ce dialecte vulgaire ou populaire du latin dont nous avons constaté l'existence<sup>164</sup>.

Sur ces inscriptions les propriétés de la langue populaire sont l'absence de *s* au nominatif singulier et la disparition de la désinence de l'accusatif<sup>165</sup>.

Fauriel connaît également les sources de l'indien ancien, par exemple « les Vèdes, le Ramayana, le Mahbharat<sup>166</sup> ».

### 4.3. Origine des langues indo-européennes

Les convictions de Fauriel sur l'origine des langues indo-européennes sont en parfaite congruence avec l'état des connaissances dans le premier quart du XIX<sup>e</sup> siècle :

Les Hindous [...] ne sont point les plus anciens habitants connus de cette contrée [l'Inde] ; ils y sont venus [...] à une époque ignorée, mais indubitablement très-ancienne, et d'un pays inconnu ; mais selon toute apparence des contrées au nord-ouest de l'Indus [...]. Ils rencontrèrent sur la terre conquise des peuples qui parlaient d'autres idiomes [...], il n'en reste plus que des vestiges dans la vaste péninsule de l'Hindostan [...]<sup>167</sup>.

Il existe une source commune à l'indien et aux autres langues européennes anciennes :

<sup>164</sup> C. Fauriel, *Dante* (n. 13), vol. II, p. 436.

<sup>165</sup> *Ibid.*, p. 437.

<sup>166</sup> *Ibid.*, p. 37.

<sup>167</sup> *Ibid.*, p. 35.

Dans tous les anciens idiomes européens, ces diverses sortes de noms, sont, pour la plupart, dérivés d'une source commune, et cette source est indubitablement la même que celle du sanscrit<sup>168</sup>.

On retiendra en résumé que Fauriel était en tout point en phase avec la recherche la plus avancée de son temps dans le domaine des études indo-européennes. Il présente cependant trop peu de matériel linguistique, ce qui aura des répercussions sur le rayonnement de la discipline en France.

### 5. Comment les recherches de Fauriel furent accueillies

À son époque Fauriel était sans aucun doute un savant respecté. Plus tard, en 1848, Ernest Renan (1823-1892) le met sur le même plan que Wilhelm von Humboldt ou Lessing :

La philologie constitue aussi une des supériorités que les modernes peuvent à bon droit revendiquer sur les anciens. L'antiquité n'offre aucun beau type de philologue philosophe, dans le genre de Humboldt, Lessing, Fauriel<sup>169</sup>.

Mais c'est Sainte-Beuve (1804-1869), l'auteur, tout au long de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, de *Portraits contemporains*, qui s'est occupé de Fauriel avec une intensité particulière. À partir de 1844 il rassembla les articles de Fauriel, qui étaient dispersés dans des revues, examina ses papiers et prit des informations sur lui auprès d'amis et de connaissances. Il fait de Fauriel « un savant de l'envergure des frères Schlegel ou Grimm<sup>170</sup> », ce que confirment des lettres de Jacob Grimm à son frère Wilhelm et à Diez :

[...] j'ai fait grâce à Hase, qui m'est devenu très utile, une autre rencontre plus intéressante [que celle de Roquefort] : il s'agit d'un certain Fauriel, un homme studieux, paisible, érudit, qui entend très bien le provençal, et en même temps l'arabe, etc. et qui devrait produire quelque chose de bien, de valable sur les troubadours. Il travaille à leur histoire littéraire après avoir découvert et retrouvé un nombre significatif de leurs poèmes épiques. Il lit l'allemand et l'allemand ancien, possède la

<sup>168</sup> *Ibid.*, p. 32.

<sup>169</sup> E. Renan, *L'Avenir de la science. Pensées de 1848*, Paris, Calmann Lévy, 1890, ch. 8, p. 141. Nous remercions Emmanuel Dupraz de nous avoir signalé cette occurrence.

<sup>170</sup> R. Baum, « Claude Fauriel » (n. 2), p. 278 (dans la traduction en annexe, p. 430).

collection Manesse et celle de Müller, les ouvrages de Hagen et de Docen, tes chants danois, notre chant de Hildebrand, etc.<sup>171</sup>

Grimm à Diez :

[...] à Paris, n'avez-vous pas aussi fait la connaissance de Fauriel, l'éditeur des chants populaires grecs? C'est un des Français les plus aimables que j'aie jamais rencontrés [...]<sup>172</sup>.

Et, dans la préface de ses *Essais littéraires et historiques* (1842), qui contiennent entre autres l'essai « De l'origine des romans de chevalerie » (1833-1834), A. W. Schlegel écrit sur Fauriel, en parlant de son premier choix de cours *De l'origine de l'épopée chevaleresque du moyen âge*<sup>173</sup> :

En Angleterre et en Allemagne, on a commencé à s'occuper plus sérieusement de la poésie épique du moyen âge. En France, M. Fauriel est le premier qui ait appliqué à ce sujet la critique historique. Ce littérateur connaît tout ce que des savants étrangers ont mis au jour, il sait en tirer parti : mais dans les détails relatifs à son pays, il a été dans le cas de se frayer lui-même son chemin. Dans un écrit de peu d'étendue, que M. Fauriel vient de publier, il a fait preuve d'une vaste érudition et d'une rare sagacité<sup>174</sup>.

Mais le nom de Fauriel est aussi connu ailleurs en Allemagne. On peut ainsi lire dans une des rubriques de 1840 des *Annonces savantes de Göttingen*, à la suite de laquelle il fallut aller quérir l'autorisation de Fauriel pour l'impression d'une œuvre en indien :

Une commission composée de S. de Sacy (décédé depuis), Quatremère, Burnouf et Fauriel, placée sous la présidence du directeur de l'Imprimerie royale, a au jour d'aujourd'hui proposé cinq œuvres à la publication, dont la traduction est confiée aux savants cités : [...] 3) Bhagavata=Purana ou l'histoire de l'incarnation de Vishnu, à Burnouf [...]<sup>175</sup>.

Le mode de travail de Fauriel a par ailleurs sûrement constitué un modèle. Son élève Frédéric Ozanam par exemple (1813-1857), qui fut aussi son successeur à la chaire de la Sorbonne, écrit dans son ouvrage

<sup>171</sup> Cité par R. Baum *ibid.*, p. 305, note 49 (annexe, p. 441, note 60).

<sup>172</sup> Lettre du 2 mars 1826 (citée par R. Baum *ibid.*, p. 285 ; annexe, p. 441).

<sup>173</sup> Cf. *supra*, pp. 373-374.

<sup>174</sup> Cité par R. Baum dans « Claude Fauriel » (n. 2), p. 309, note 83 (annexe, pp. 449-450, note 96).

<sup>175</sup> *Göttingische Gelehrte Anzeigen*, 62-63, 1840, p. 614.

intitulé *Dante et la philosophie catholique au treizième siècle* qu'il convient d'étudier les comédies de Plaute comme Fauriel si l'on veut saisir de premières traces du « latin barbare » :

Entre la langue classique des savants et les dialectes rustiques qui ne s'écrivaient point, l'Italie eut d'abord un latin barbare, dont on a cherché les premières traces dans les comédies de Plaute et dans les inscriptions chrétiennes. Il faudrait suivre, comme l'a fait M. Fauriel dans de savantes leçons, les vicissitudes de ce langage mobile, modifié par l'usage et l'exigence des temps, qui régna dans la prédication familière et dans les actes publics, et qui, durant plusieurs siècles, suffit aux besoins de l'esprit humain<sup>176</sup>.

Ozanam constate aussi que le latin a des points communs avec le grec et le sanscrit. C'est sûrement grâce à Fauriel que cette position scientifique s'était aussi établie en France.

La langue latine elle-même par l'incontestable originalité de son caractère, par ses analogies radicales avec le grec et le sanscrit, atteste les rapports primitifs de l'Orient, de la Grèce et de l'Italie<sup>177</sup>.

Dans la préface de son édition des *Chants populaires grecs modernes* (1825), Wilhelm Müller (1794-1827) fait également l'éloge de Fauriel et souligne la valeur d'exemple de ses travaux :

Les circonstances les plus heureuses ont assisté M. Fauriel dans l'élaboration de son recueil. Il en posa les premières pierres avec plusieurs chants qui se trouvaient dans les papiers du nestor de la littérature grecque moderne, le célèbre Koray [Koraïs], et qui furent mis à sa disposition [...] mais la plupart d'entre eux lui fut adressée de diverses provinces de Grèce où il avait noué des contacts grâce à ses aides parisiens, par des autochtones qui avaient à cœur de soutenir son entreprise pour des raisons de patriotisme. Entré ainsi en possession de copies multiples pour un seul et même chant, il lui revenait alors d'exercer sa critique dans le choix de la version la plus authentique et la meilleure. Dans cette tâche aussi il jouissait du conseil et de l'aide de savants grecs, de sorte que nous aurions presque envie de dire que M. Fauriel n'a toujours été que l'intermédiaire par lequel leur œuvre a pu arriver entre les mains du public français. Il n'est pas dans notre intention de réduire pour autant son mérite. Quand manquent tous les outils littéraires, comme c'est le cas pour le recueil dont nous sommes en train de

<sup>176</sup> Antoine-Frédéric Ozanam, *Dante et la philosophie catholique au treizième siècle*, Paris, Lecoffre, 1845<sup>2</sup>, p. xlij (« Discours préliminaire »).

<sup>177</sup> *Ibid.*, pp. ii-ij.



parler, il n'y a que cette voie pour parvenir à ses fins, et nous ne méconnaissons assurément pas toute la peine qui a été nécessaire pour recueillir les informations historiques, topographiques et linguistiques en provenance de l'étranger [...]. Car la langue populaire toute hérissée de mots turcs et albanais, étrangement comprimée et délayée dans ses formes et ses constructions, dans laquelle sont rédigés ces chants, n'a certainement pas davantage à voir avec la langue écrite grecque moderne que des savants patriotes ont introduite dans la littérature il n'y a pas très longtemps que celle-ci avec le grec ancien<sup>178</sup>.

Et, se souvenant de la création d'une chaire de « littérature étrangère », le grécisant Émile Egger (1813-1885) écrit :

Je me rappelle encore l'impression que firent en 1832 à la Sorbonne deux thèses pour le doctorat, dont les auteurs sont morts aujourd'hui : Edward Barry avait traité du cycle populaire de Robin Hood, et Henri Monin, du roman de Roncevaux. Ce fut un grand étonnement pour les vieux professeurs de notre Faculté ; j'entends encore le vénérable Laya gourmander le candidat Monin qui s'était permis de trouver le catalogue des héros français et des héros sarrazins chez notre vieux poète aussi ou plus intéressant que le catalogue des Grecs et des Troyens dans Homère. Que les temps sont changés ! Aujourd'hui c'est à qui fouillera le Moyen Âge pour y exhumer quelque héros inconnu ou méconnu, pour étudier quelques monuments de nos anciens dialectes, pour en dresser le lexique ou la grammaire. M. Fauriel, bientôt après les modestes et pourtant mémorables soutenances de 1832, avait inauguré un cours de littérature étrangère par des recherches, alors toutes neuves, sur l'origine des langues et des littératures du Midi. Récemment promu au décanat, J.-V. Le Clerc encourageait ces études, mais surtout en historien des mœurs et des idées. La grammaire l'attirait moins ; elle balance aujourd'hui, si elle ne prime pas toutes les autres recherches sur une période si longtemps négligée. De l'École des chartes, les langues romanes ont fait invasion dans la Sorbonne, d'abord à l'École des Hautes Études, puis à la Faculté des Lettres, sans compter le Collège de France où deux chaires aujourd'hui leur sont attribuées<sup>179</sup>.

<sup>178</sup> *Neugriechische Volkslieder, gesammelt und herausgegeben von C. Fauriel. Übersetzt und mit des französischen Herausgebers und eigenen Erläuterungen versehen von Wilhelm Müller*, 2 vol., Leipzig, Voß, 1825, pp. VIII-IX.

<sup>179</sup> Cité par Jacques-Philippe Saint-Gérard dans « L'Onomastique avant l'onomastique : toponomastique, anthroponymie, toponymie & philologie dans la France du XIX<sup>e</sup> siècle », <http://projects.chass.utoronto.ca/langueXIX/onomastique/2012>. Voir aussi É. Egger, *La Tradition et les réformes dans l'enseignement universitaire, souvenirs et conseils*, Paris, Masson, 1883, p. 316.

Mais Fauriel a également inspiré des travaux comme l'ouvrage sur le provençal du Provençal Raynouard. Et celui-ci donna à son tour au frère de Schlegel, Friedrich, l'idée « de faire imprimer une quantité représentative de poésies provençales, accompagnées d'autant de grammaire, de notes et de vocabulaire que nécessaire<sup>180</sup> ».

## 6. Quel rapport les élèves de Bopp eurent avec Fauriel

Par la suite, c'est toutefois Michel Bréal qui fit véritablement connaître les études indo-européennes en France. Il avait apparemment compris que les ouvrages de linguistique comparée des savants allemands n'avaient de chance d'être accueillis en France que s'ils étaient disponibles, avec leurs citations des langues originales, toutes les formes linguistiques de celles-ci et les discussions scientifiques auxquelles elles donnaient lieu, en traduction française. Bréal fut d'abord l'élève de Bopp à Berlin. Il présenta ensuite à Paris, en 1859, une thèse composée de deux parties, l'une en mythologie comparée (*Hercule et Cacus – Étude de mythologie comparée*) comme « thèse principale », publiée en 1863, l'autre en linguistique comme « thèse supplémentaire » en latin, qui sera également publiée en 1863 sous le titre *De Persicis nominibus apud scriptores graecos*. Il obtint finalement en 1864 une charge de cours en grammaire comparée au Collège de France, emploi qui fut transformé deux ans plus tard en une chaire à vie qu'il occupa près de quarante ans. Bréal visait principalement à moderniser la linguistique française à l'aide des travaux de Bopp. Dans ce but, il publia une édition française en cinq volumes des quatre volumes de la *Grammaire comparée* de Bopp. L'ouvrage parut sous le titre *Grammaire comparée des langues indo-européennes comprenant le Sanscrit, le Zend, l'Arménien, le Grec, le Latin, le Lithuanien, l'Ancien Slave, le Gothique, l'Allemand par M. François Bopp* en 1866. Ce qui importe à Bréal n'est pas simplement la traduction. Il veut également faciliter la compréhension des idées de Bopp, les replacer dans leur contexte scientifique et susciter d'autres recherches dans ce nouveau champ de connaissances. Il fait donc précéder les versions françaises du texte d'introductions développées où il donne des explications complémentaires, suggère des interprétations et ajoute aussi des remarques critiques et des corrections aux exposés de Bopp.

<sup>180</sup> Cité par R. Baum dans « Claude Fauriel » (n. 2), p. 284 (dans la traduction en annexe, p. 438).



Il est parfaitement conscient de l'importance du sanscrit :

Ce n'est donc pas un médiocre avantage pour le philologue de consulter la langue sanscrite avant de se prononcer sur l'origine ou sur le sens des termes ou des formes en grec et en latin. Au lieu d'user sa vue sur des monnaies dont la légende est effacée et l'effigie douteuse, il a devant lui la médaille presque à fleur de coin, avec son inscription encore lisible et son empreinte encore fraîche<sup>181</sup>.

Et dans son « Introduction » il cite Fauriel à la suite de Louis-Mathieu Langlès, Friedrich Schlegel et August Wilhelm Schlegel :

[...] et Fauriel, dont la curiosité universelle ne se contentait pas des littératures de l'Occident<sup>182</sup>.

En revanche, d'autres élèves de Bopp ne connaissent apparemment plus Fauriel :

Jadis, on se contentait de collecter les phénomènes linguistiques avec le même zèle mais bien souvent sans se préoccuper des causes ; la réforme de la philosophie allemande à la fin du siècle dernier permit que se développe pendant un certain temps une approche philosophique de la langue, ce qu'on appelle la linguistique générale ; – les deux orientations ont ouvert la voie à la linguistique comparée, le seul tribunal habilité à porter un jugement sur la nature intrinsèque de toutes les manifestations linguistiques. Les noms de Wilhelm von Humboldt, de Bopp, de Grimm, de August Wilhelm Schlegel, auxquels se joignent, parmi la jeune génération, entre autres ceux de Lassen, Pott, Benary, Lepsius, ont porté la gloire de la science allemande jusque dans les milieux cultivés de l'étranger. On leur a accordé avec enthousiasme le même rang, en linguistique, qu'aux philologues proprement classiques, les Böckh, Welker, Hermann, Müller, et aux historiens, les Niebuhr, Heeren, Wachsmuth, Raumer, Ranke, parmi d'autres. À côté de cette linguistique renouvelée, s'est encore maintenue d'une certaine façon, dans les langues classiques, l'ancienne étymologie débridée qui prétend se limiter à ces langues sans prendre leurs sœurs en considération alors qu'elles seules souvent donnent la clef qui permet d'avoir accès aux

<sup>181</sup> M. Bréal, « De la méthode comparative appliquée à l'étude des langues. Leçon d'ouverture du cours de grammaire comparée au Collège de France », *Revue des cours littéraires de la France et de l'étranger*, 10 décembre 1864, p. 44.

<sup>182</sup> F. Bopp, *Grammaire comparée des langues indo-européennes comprenant le sanscrit, le zend, l'arménien, le grec, le latin, le lithuanien, l'ancien slave, le gothique, l'allemand*, 5 vol., trad. M. Bréal, Paris, Imprimerie impériale, 1866-1874, vol. I, p. XII.

autres et que leur témoignage ne peut par conséquent être laissé de côté par un juge sensé [...] <sup>183</sup>.

Nous citerons également Agathon Benary (1807-1860) qui, dans sa *Phonétique romaine* (1839), mentionne parmi les contemporains de Fauriel, outre Wilhelm von Humboldt, Franz Bopp et Eugène Burnouf :

La mutation phonétique de Grimm aurait pu être une bonne leçon pour tous ceux qui comparaient à la seule oreille<sup>184</sup>.

Et August Friedrich Pott (1802-1887) nourrit les espoirs suivants pour ses *Recherches étymologiques* :

Je m'estimerai heureux si les modestes efforts que j'ai faits pour contribuer à établir une linguistique comparée me valent, à côté d'œuvres telles que celle de Bopp, celle de Grimm, celle de W. von Humboldt, l'éloge de n'avoir pas seulement restitué ce que j'avais directement appris de ces hommes que je considérais comme des guides, mais d'avoir aussi amené au jour certaines choses que j'ai moi-même apprises grâce à eux<sup>185</sup>.

## 7. Conclusion

Selon B. Sgoff, dans son étude approfondie sur la contribution de Fauriel à la recherche linguistique, celui-ci a réalisé des changements de paradigmes qui, pour la plupart, ne sont devenus effectifs que plus tard et sous d'autres noms<sup>186</sup>. « En prenant le sanscrit pour point de départ, il a réussi à dérouler l'ensemble de l'histoire des langues indo-européennes, en particulier des langues romanes<sup>187</sup>. » Les langues romanes constituent donc le point d'aboutissement des réflexions linguistiques de Fauriel<sup>188</sup>. Elles présentent sur les anciennes langues indo-

<sup>183</sup> Heinrich Düntzer, *Die Deklination der indogermanischen Sprachen nach Bedeutung und Form entwickelt : Ein Beitrag zur Formenlehre und Syntax der verwandten, besonders auch der klassischen Sprachen*, Köln, Eisen, 1839, pp. 1-2.

<sup>184</sup> A. Benary, *Die römische Lautlehre sprachvergleichend dargestellt*, Berlin, Jonas, 1837, p. VIII.

<sup>185</sup> A. F. Pott, *Etymologische Forschungen auf dem Gebiete der Indo-Germanischen Sprachen mit besonderem Bezug auf die Lautumwandlung im Sanskrit, Griechischen, Lateinischen, Littauischen und Gothischen*, Lemgo, Meyer, 1833, p. X.

<sup>186</sup> B. Sgoff, *Claude Fauriel* (n. 1), p. 3.

<sup>187</sup> *Ibid.*, p. 2.

<sup>188</sup> *Ibid.*, pp. 31-32.

européennes, le sanscrit, le grec classique et le latin, l'avantage qu'elles ont laissé des monuments écrits dès leur stade primitif<sup>189</sup>.

Malgré un savoir stupéfiant jusque dans les études indo-européennes, Fauriel a eu moins de succès dans ce domaine que dans d'autres. Cela tient d'abord au fait qu'il était de façon générale si occupé par ses vastes recherches qu'il ne parvint que rarement à en publier les résultats<sup>190</sup>. Une autre raison s'est révélée au cours des développements précédents : Fauriel a souvent omis de présenter les résultats des savants du domaine indo-européen tels qu'ils lui parvenaient d'Allemagne à cette époque, de sorte que les érudits comme les étudiants français puissent en prendre connaissance sans efforts démesurés. Il manque cruellement à ses exposés théoriques l'illustration par des données linguistiques tirées des anciennes langues indo-européennes. Cette carence est liée à une certaine attitude de chercheur : Fauriel la formule lui-même de la façon suivante :

Grâce aux patients et ingénieux travaux de plusieurs philologues éminents, la démonstration de toutes ces assertions est désormais complète et presque vulgaire<sup>191</sup>.

Fauriel pensait que le matériau présenté par les spécialistes des études indo-européennes pour preuve de l'existence d'une famille de langues, relevait pratiquement des connaissances communes. Il ne pouvait tout simplement pas imaginer qu'il n'avait pas été assimilé par d'autres comme par lui-même. C'était une erreur. La France ne se montra disposée à faire une place aux recherches dans le domaine indo-européen que près de vingt-cinq ans plus tard lorsque Bréal traduisit la *Grammaire comparée* de Bopp.

Rosemarie LÜHR  
Université d'Iéna

---

<sup>189</sup> *Ibid.*, p. 54.

<sup>190</sup> *Ibid.*, p. 10.

<sup>191</sup> C. Fauriel, *Dante* (n. 13), vol. II, p. 32.